

hannut
tour des villages
2017

Petit-Hallet

Dossier Patrimoine

PETIT-HALLET

	PAGE
Le village et son histoire	3
L'église Saint-Lambert	19
Le presbytère	40
La maison communale et les écoles	45
Les grandes fermes	50
Bâtiments remarquables des 18 ^e , 19 ^e et 20 ^e siècles	62
Les chapelles et monuments	72
Les chemins, sentiers et venelles	76
La vallée du ruisseau de Henri-Fontaine	95
Les commerces et les artisans	108
Les activités des Amis Réunis de Petit-Hallet	112
Bibliographie	115

Ce dossier a été élaboré par M. Oswald VOPAT dans le cadre du « Festival 2017 de Musique et du Patrimoine de Hannut » organisé en septembre 2017 par l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut ».

PETIT-HALLET

Le village et son histoire



La commune de Hannut est constituée de la ville de Hannut et de dix-sept villages. Petit-Hallet est l'un d'eux. Sa superficie est de 373 hectares, ce qui le classe en 14^e position en importance dans l'entité. En novembre 2016, il comptait 400 habitants, ce qui l'amenait en 14^e position.

Petit-Hallet s'étend en grande partie dans la vallée du ruisseau de Henri-Fontaine, qui prend sa source à

Cras-Avernas à la limite de la commune de Bertrée, et traverse successivement Bertrée, Avernas-le-Bauduin et Grand-Hallet avant de pénétrer à Petit-Hallet.



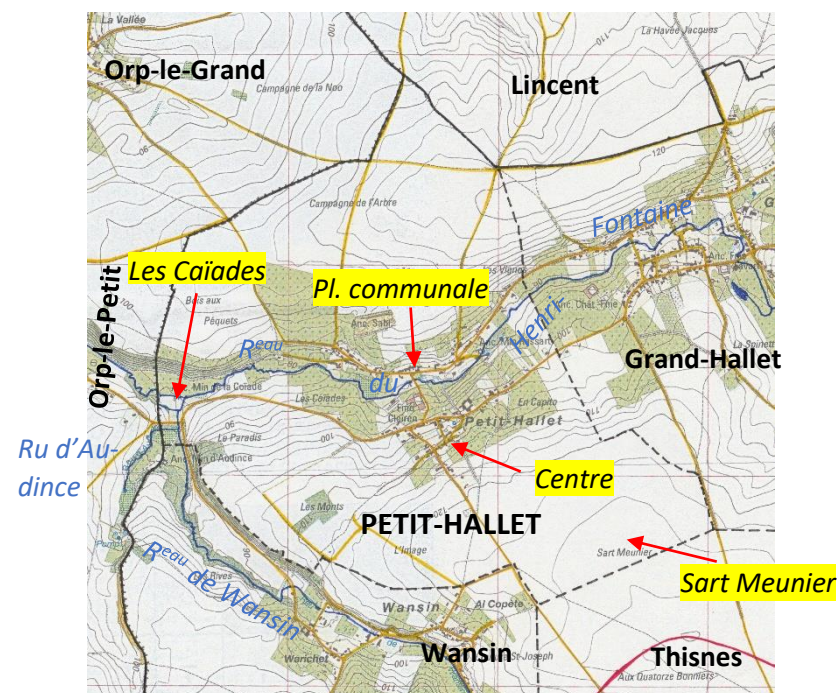
Recevant au lieu-dit les Caiïades les eaux du ruisseau de Wansin, grossies de celles du petit ru d'Audince, le Henri-Fontaine pénètre alors à Orp-le-Petit où ses eaux rejoignent celles de la Petite Gette.

Le centre du village de Petit-Hallet se trouve à mi-flanc de la vallée sur la rive gauche du ruisseau. Il est proche du carrefour formé par la rue principale qui relie Grand-Hallet à Orp-le-Petit, et la rue de Wansin qui monte fortement vers les hauteurs de l'église de Wansin. Les rues parallèles au ruisseau présentent peu de relief, les autres peuvent accuser une pente certaine. Ces dernières années, de nouvelles constructions sont apparues tout le long de la rue principale (nommée rue de la Fusion) jusqu'à la limite de Grand-Hallet.

La rue du fond de la vallée, située sur la rive droite du Henri-Fontaine, relie Grand-Hallet à Orp-le-Grand. Là aussi, les maisons s'égrènent sur une bonne portion de la route, pour former le « bas » du village de Petit-Hallet. Entre les deux, la *rue du Milieu* relie la *Place Communale* à la *rue des Caiïades*. Deux sentiers enherbés réalisent également la liaison entre le haut et le bas du village.

Le point culminant est situé dans les campagnes

proches de Wansin, au Sart Meunier : il atteint 125 m. Le point le plus bas est proche de 75 m, au voisinage des Caiïades.



Le nom de *Hallet* pourrait avoir une origine germanique (moyen néerlandais *hael*) et désignerait un arbuste comme le noisetier ou le coudrier. Il pourrait aussi dériver de *halle*, désignant un entrepôt. Située à proximité de l'antique chaussée romaine qui reliait Tongres à Nivelles, possédant de nombreuses sources, la vallée a probablement été habitée à

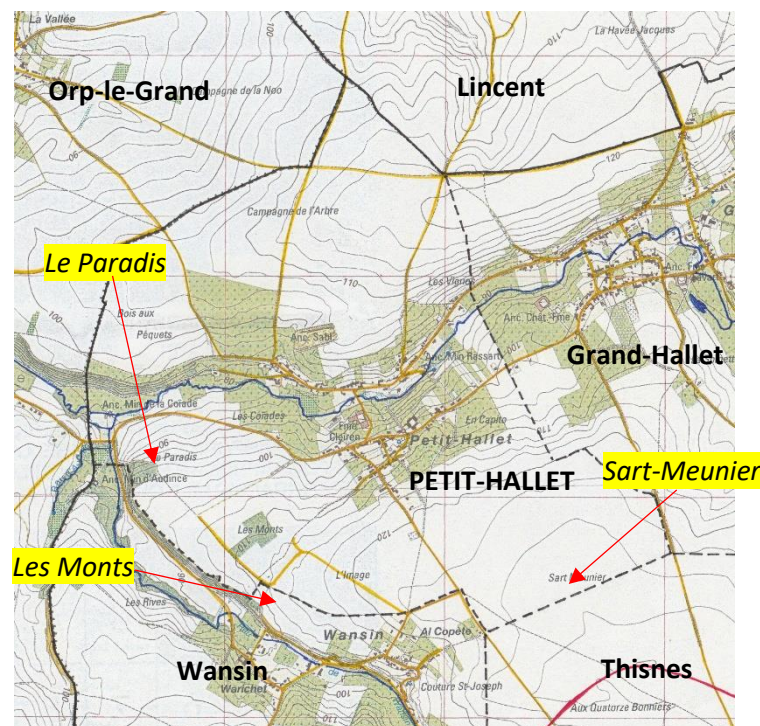
l'époque franque déjà. Quelques habitations ont vraisemblablement été construites autour d'un entrepôt. Autour de ce marché, la population a augmenté au fil des ans. Vers le 11^e siècle, une partie des habitants a quitté le centre et est allée s'établir plus à l'extérieur. Le nouveau hameau a gardé le nom de la localité mère, mais le qualificatif *petit* lui a été ajouté pour indiquer sa filiation. Par opposition, l'ancien village devint *Grand-Hallet*.

Bien avant cette époque, le site avait déjà accueilli des habitants dès la préhistoire. Des fouilles effectuées à la limite entre Wansin et Petit-Hallet, au lieu-dit *Les Monts*, ont permis de découvrir ce qui fut l'exploitation d'une carrière (à ciel ouvert) de silex. Elle date de la fin du néolithique, c'est-à-dire environ 2000 ans av. J.-C.

Au lieu-dit *le Paradis*, un fond de cabane, des tessons de poteries et un clou datant d'une époque comprise entre 250 et 50 av. J.-C. ont été mis au jour. Des Celtes vivaient donc sur ce territoire de Petit-Hallet, juste avant l'invasion romaine.

Au Sart Meunier, M. Nicolas Peuskens, curé de Wansin de 1945 à 1952 et archéologue amateur, a découvert des vestiges gallo-romains datant de la pre-

mière moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. Des poteries diverses, des tessons de nombreuses poteries, quelques pièces de monnaie, deux fibules et un vase en cuivre y ont été retrouvés. Des ossements d'animaux brûlés également. Il est probable qu'il existait à cet endroit un lieu de culte, de forme octogonale. Un peu plus loin, des morceaux de poteries datant des 2^e et 3^e siècles trahirent la présence d'une villa gallo-romaine.



Après l'arrivée des Francs, il est probable qu'un certain nombre d'entre eux se soient installés dans la vallée, comme évoqué ci-devant. Les Francs saliens étaient en effet avant tout éleveurs de bétail, la présence d'eau potable était essentielle quant au choix de l'emplacement de leur implantation.

Le territoire conquis par les Francs en 481 portait le nom *d'Austrasie*. Il était subdivisé administrativement en espèces de cantons, nommés *pagus*. Le *pagus de Hesbaye*, nommé *Hesbanie*, correspondait à une division naturelle, approximativement comprise entre la Dyle à l'ouest, le Démer au nord et la Meuse à l'est et au sud.

De retour de Metz où il était prêtre, *Trudon* (qui deviendra *saint Trond*) fonda en 657 l'abbaye de Saint-Trond, autour de laquelle se développa ultérieurement la ville de même nom. En 746, sire *Robert*, gouverneur du *Pagus de Hesbaye*, fit don de nombreuses terres du comté à l'abbaye de Saint-Trond.

La *Hesbanie* était divisée en quatre comtés. Dans le *traité de Meerssen* de 870, il apparaît que Hallet ap-

partenait au *comté occidental*. À cette époque, les souverains perdirent énormément de leur puissance, si bien qu'un grand nombre de petits comtés éphémères se développèrent petit à petit près des châteaux. Ainsi, au 10^e siècle, deux documents mentionnent l'existence du *comté d'Avernas* dont Hallet faisait partie. Rodolphe, frère du comte de Hainaut Régnier III, a été à la tête de ce comté aux environs de 950. Dès la fin du 10^e siècle, le comté d'Avernas disparut. Il est probable que le siège du comté fut transféré à *Duras* (au nord-ouest de St-Trond). Le comte de Duras fut longtemps un sous-avoué¹ de la ville de Saint-Trond, dépendant de l'abbaye. Le *comté de Duras* était un ensemble assez déchiqueté qui finit par comprendre non seulement la région hannutoise, mais aussi entre autres la région de Jodoigne.

Au 11^e siècle, comme signalé plus haut, les deux villages de Petit-Hallet et de Grand-Hallet s'étaient séparés. Des documents du 12^e siècle indiquent que le chapitre de Saint-Lambert à Liège était le seigneur foncier du village de Petit-Hallet à cette époque.

¹ Dans le droit féodal, l'avoué était la personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique, pour les affaires séculières de la vie quotidienne.

L'avouerie était confiée aux illustres et nobles seigneurs de Jauche. Au 12^e siècle, le chapitre de Saint-Lambert avait un seul échevinage pour ses deux seigneuries de Nodrenge¹ et de Petit-Hallet.

L'église de Petit-Hallet figurait déjà sur une liste des églises appartenant au doyenné de Jodoigne en 1139. Elle était probablement construite en bois et torchis, comme la plupart des bâtiments de l'époque. Dès sa construction, elle avait été érigée sous l'invocation de saint Lambert, probablement parce que le propriétaire foncier du village était précisément le chapitre de Saint-Lambert. Son origine remontait aux temps où le village fut érigé en paroisse distincte, après sa séparation de Grand-Hallet.

Vers 1180, les ducs de Brabant s'emparèrent de Jodoigne après l'avoir enlevé au comte de Duras. En 1188, ce fut le tour de Hannut. À partir de ce moment, les deux Hallet firent partie intégrante du duché de Brabant. Quelques années plus tard, ils dépendirent administrativement du bailliage de Hannut, situation qui persista jusqu'à la fin de l'ancien régime en 1794.

¹ Nodrenge : hameau de Marilles, dans l'entité actuelle d'Orp-Jauche.

La cathédrale de Saint-Lambert obtint le droit de percevoir les dîmes à Petit-Hallet à partir de 1220. Les paysans devaient « offrir » au chapitre de la cathédrale un dixième de leur récolte, alors que les artisans devaient « offrir » un dixième de leur production. Le droit de patronat lui fut octroyé vers la même époque : l'évêque de Liège avait le pouvoir de procéder à la nomination des prêtres dans leurs fonctions.

Le monastère et la ville de Saint-Trond furent acquis par l'Église de Liège en 1227, ce qui explique que l'Église de Liège fut autrefois propriétaire foncier d'une grande partie du territoire de Hesbaye, bien au-delà des limites de la principauté de Liège.

Il fallut attendre 1361 pour que les villages de Nodrenge et de Petit-Hallet reçoivent chacun leur propre mayor et leurs propres échevins, pour y rendre la *moyenne justice* et la *basse justice*, suivant la loi de Liège. La *moyenne justice* s'occupait des rixes, injures graves et vols : ces délits ne pouvaient cependant pas être punis de mort. Pratiquement, la moyenne justice jouait un rôle important au civil, notamment en matière de successions et de protection juridique des intérêts

des mineurs : apposition de scellés, inventaire des biens des mineurs, nomination des tuteurs, etc. La *basse justice* traitait les affaires relatives aux droits dus au seigneur, cens, rentes, exhibitions de contrats et héritages sur son domaine. Elle s'occupait aussi des petits délits (dégât des bêtes, injures mineures...) qui occasionnaient des amendes de faibles valeurs. Cette Cour de justice réunissait aussi les *plaids généraux* dans le cimetière, où la population du village était convoquée au son de la grosse cloche de l'église. Les plaids généraux étaient une audience solennelle de la Cour de justice à laquelle tous les justiciables étaient tenus d'assister. Ils fournissaient la possibilité à tous les manants¹, hommes et femmes, d'y exposer les griefs qu'ils pouvaient avoir à l'encontre de qui que ce soit. Ils permettaient aussi la lecture des ordonnances émanant du Prince et de divers règlements seigneuriaux, procédure indispensable dans une société largement analphabète. La *justice haute* par contre appartenait directement aux ducs de Brabant : celle-ci pouvait juger toutes les affaires, au civil comme au pénal, et prononcer toutes les peines, y compris la peine capitale.

¹ Habitant d'un village, sous l'ancien régime.

En 1430, à défaut d'héritier, le duché de Brabant passa aux mains de *Philippe le Bon* et devint une partie des *Pays-Bas bourguignons*, qui comprenaient également le comté de Flandre, le comté d'Artois, le duché de Limbourg, le comté de Hainaut, le comté de Namur, le comté de Hollande, le comté de Zélande et les autres territoires néerlandais. Chacun de ces états formant les Pays-Bas bourguignons gardait ses propres lois, qui différaient donc d'un état à l'autre.



Philippe le Bon

En 1456, Philippe le Bon essaya d'étendre son influence à la Principauté de Liège, qui coupait en deux ses territoires des Pays-Bas. Grâce à ses excellentes relations avec le Pape, il réussit à faire remplacer le prince-évêque de Liège, Jean de Heinsberg, par son neveu âgé de 18 ans, Louis de Bourbon. Ce dernier poursuivit alors ses études à l'Université de Louvain durant 7 années. Pendant tout ce temps, Philippe le Bon régna de fait sur la principauté, mais la résistance des Liégeois s'intensifia. Lorsque Louis de Bourbon

prit enfin ses fonctions en tant que prince-évêque en 1465, il fut immédiatement déposé par les États de Liège. La population rebelle en profita pour piller les terres d'Outre-meuse qui appartenaient au duc de Bourgogne. Philippe le Bon envoya alors à Liège une armée sous le commandement de son fils *Charles le Téméraire*, pour rétablir son autorité. Les Liégeois formèrent une armée de 4 000 hommes, presque tous des civils, pour combattre Charles le Téméraire. La bataille dite *de Montenaken* eut lieu le 20 octobre 1465 dans nos campagnes. La bataille fut une victoire écrasante pour les bourguignons, mais dans le feu de l'action les milices liégeoises incendièrent tous les villages de la région. Le village de Petit-Hallet fut complètement détruit. Des années de désolation et de misère s'ensuivirent. En 1472, il ne restait plus que 14 maisons habitées. Heureusement, le village fut épargné par la suite, même si ses habitants eurent encore beaucoup à souffrir du passage des armées.



Charles le Téméraire

En 1556, à l'occasion de son abdication, Charles-Quint légua son « héritage Bourguignon », à son fils

Philippe II, roi d'Espagne. La région fit dorénavant partie des *Pays-Bas espagnols*.



Philippe II

En ce milieu du 16^e siècle, les diocèses étaient restés presque inchangés depuis l'époque mérovingienne. Les Pays-Bas espagnols étaient alors sous l'autorité religieuse de six évêchés différents, dont deux étrangers. Une grande partie du duché de Brabant dépendait de l'évêque de Liège, pays voisin, lui-même dépendant de l'archidiocèse de Cologne. Pour mettre fin à cette situation, Philippe II, à la suite d'une bulle de nomination du pape Pie IV, créa *l'Évêché de Namur* en 1559, dépendant du nouvel archidiocèse de Malines. À cette date, la paroisse de Petit-Hallet, comme toutes celles de la région, passa au doyenné de Hannut, dans le diocèse de Namur.

En 1582, le chapitre de Saint-Lambert céda à l'abbaye de Villers-la-Ville ses biens situés au duché de Brabant et au comté de Namur, en échange de fermes situées à Diepenbeek, terre de la principauté de Liège. Cet échange fit passer le droit de dîme et de patronat de Petit-Hallet, aux abbés de Villers, et

ensuite à ceux de Mellemont¹, prieuré dépendant de l'abbaye. Les décimateurs avaient à leurs charges l'entretien de l'église. Les abbés de Villers possédaient déjà une cour foncière dès 1336, qui ne rendait que la basse justice. Le chapitre de Sainte-Begge d'Andenne y possédait aussi quelques biens fonciers.

Pour résoudre ses difficultés financières, Philippe IV, roi d'Espagne et souverain des provinces belges de 1621 à 1665, décida de vendre *sous forme d'engagement* la seigneurie et la haute justice d'un grand nombre de villages dans nos régions. De la sorte, le Roi se réservait le droit d'en rembourser le prix, en mains du seigneur ou de ses héritiers, soit pour procéder à de nouvelles enchères, soit pour réintégrer la seigneurie désengagée dans le domaine royal. Le nouveau seigneur avait le droit d'exercer la haute, la moyenne et la basse justice : il pouvait



Philippe IV

poursuivre tous les types d'infraction et prononcer toutes espèces de peines. Il nommait personnellement une Cour de justice composée d'un mayeur, d'échevins, d'un greffier et de sergents. Ceux-ci prenaient connaissance des causes criminelles, civiles ou mixtes. Ils enregistraient aussi les contrats relatifs aux immeubles situés dans la seigneurie. Le seigneur percevait, en tout ou en partie, les amendes prononcées par la Cour à charge des délinquants. Il avait le droit d'obliger les riverains à entretenir et réparer les chemins. Il tenait les *plaids généraux*, comme au moyen âge.

Ainsi, le 16 août 1630, *Albert d'Awans* devint le premier seigneur de Petit-Hallet, par engagement de 1 600 florins. Le 22 septembre 1645, il acheta toute la seigneurie en pleine propriété pour 2 200 florins supplémentaires. Il eut deux fils, l'aîné fut également pré-nommé *Albert*, et le cadet *Claude*. À la mort de leur père en 1688, ils firent vendre à Petit-Hallet de nombreux animaux et du matériel agricole. La seigneurie passa alors à *Albert*, qui décéda en 1707, puis à son frère *Claude*. Ce dernier avait eu une fille unique, *Albertine Marie-Madeleine d'Awans*, qui avait épousé

¹ Le prieuré de Mellemont était situé à Thorembois-les-Béguines, dans la commune actuelle de Perwez.

Joseph Désiré le Franc. Vers 1720, à la mort de *Claude*, *Joseph Désiré le Franc* devint le nouveau seigneur de Petit-Hallet. *Albertine Marie-Madeleine* lui donna quatre enfants : *Claude-Joseph*, *Joseph-François-Emmanuel*, *Marie-Catherine* et *Catherine-Josèphe*. La famille le Franc habitait le village. Elle occupait la ferme connue aujourd'hui sous le nom de *ferme du château*, rue du Milieu. *Joseph Désiré le Franc* décéda en 1740,

son épouse vingt ans plus tard. La seigneurie échut alors à *Claude-Joseph*, puis à *Joseph-François-Emmanuel*. Ce dernier décéda en

1779 sans héritier direct. La seigneurie fut recueillie par le baron *Jean-Henri de Renesse de Wulp*, fils de *Catherine-Josèphe le Franc* qui avait épousé en 1740 *Jacques-Joseph-Xavier* baron de *Renesse de Wulp*. Les *de Renesse de Wulp* gardèrent la terre de Petit-Hallet jusqu'à la Révolution française.



Ferme du Château

De 1672 à 1678, la *guerre de Hollande* opposa la France de *Louis XIV* (et ses alliés) à la Quadruple-Alliance (Provinces-Unies, Saint-Empire romain germanique, Brandebourg et Espagne) et apporta son lot de désolation dans la région. En juillet 1673, les armées de la Quadruple Alliance campèrent pendant quatre jours à proximité de Petit-Hallet. Ils mirent toute la région en coupe réglée, ravageant les campagnes et pillant les maisons. La même année, au retour des expéditions contre la Hollande, les mêmes troupes s'arrêtèrent à nouveau dans la vallée. L'année suivante, le village eut des maisons endommagées et les récoltes furent foulées et détruites. En 1676, l'armée de Hollande campa en septembre et octobre près de Grand-Hallet. Les terres ne purent pas êtreensemencées et il n'y eut aucune récolte l'année suivante. La contrée était ruinée. La détresse fut grande.



Louis XIV

De 1688 à 1697, la *guerre de la ligue d'Augsbourg* opposa *Louis XIV* à une large coalition européenne,

nommée ligue d'Augsbourg, et comprenant les Provinces-Unies, le Saint-Empire romain germanique, l'Espagne et la Savoie. Pendant ces années, la misère devint encore pire. Les campements avaient succédé aux campements, les réquisitions aux réquisitions, les impôts aux impôts. La pauvreté était extrême : les habitants mendiaient leur pain le long des routes. De plus, la population était décimée par les maladies, apportées par les armées.

Pendant la *guerre de succession d'Espagne*, de 1701 à 1714, la région fut occupée longtemps par les armées franco-espagnoles, postées dans les lignes de retranchements qui couvraient le Brabant et le pays de Namur. Les rares terres qui avaient été cultivées furent fourragées, et le peu d'entre elles qui en avaient échappé fut dévasté par les alliés lorsqu'ils traversèrent les lignes. La bataille la plus importante eut lieu près de Ramillies en 1706 ; elle chassa l'armée française et ses alliées hors des Pays-Bas. Comme si cela ne suffisait pas, le climat se refroidit sensiblement au début du 18^e siècle : en 1709, la récolte fut insuffisante pour recueillir des semences pour la saison suivante et de nombreux champs restèrent en friche en 1710. La famine régna dans les campagnes. Des invasions de souris et limaces infestèrent également champs et

villages, créant des dégâts considérables, détruisant plus des deux tiers des récoltes.

En 1713, nos régions passèrent de l'obéissance des Habsbourg d'Espagne à celle des Habsbourg d'Autriche, mais la situation dans les campagnes était toujours aussi préoccupante : les récoltes de 1712, 1713 et 1714 furent mauvaises. Une tempête ravagea les récoltes en 1718, le blé manqua en 1724. L'invasion des souris se répéta en 1733 et 1740. Les années 1755 et 1756 furent marquées par des tremblements de terre, suivies en 1759 et 1760 d'une terrible sécheresse et du retour des souris.

En 1795, les anciens Pays-Bas autrichiens et l'ancienne Principauté de Liège furent annexés par la France, à la suite de la victoire française lors de la *bataille de Fleurus*. Les titres de noblesse furent supprimés, la dîme fut abolie, un chef-lieu de Justice fut instauré à Avennes, le territoire belge fut divisé en 9 départements. Petit-Hallet et toute la région hannutoise furent sortis du Brabant et englobés dans le *département de l'Ourthe*, dont la préfecture était Liège. La déclaration des droits et des devoirs de l'Homme et du Citoyen fut exposée en permanence à la nouvelle Justice de Paix d'Avennes. Après le con-

cordat (1801), la paroisse de Petit-Hallet réintégra le diocèse de Liège.

En 1806, les titres de noblesse furent rétablis. À la suite de la bataille de Waterloo en 1815, les Pays-Bas du Sud (Belgique) furent unifiés avec les Pays-Bas du Nord (Hollande). Le département de l'Ourthe changea son nom en *province de Liège*, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées. En 1830, la révolution à Bruxelles conduisit à l'indépendance de la Belgique.

La population augmenta considérablement au cours du 19^e siècle et de nombreuses maisons en



Masure en bois et torchis

briques furent construites dans les villages, remplaçant les vieilles masures en bois et torchis. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les briques étaient

fabriquées sur place, par des briquetiers dont la réputation dépassa largement les frontières de la Belgique. Ces derniers

travaillaient souvent en équipes familiales, hommes, femmes et enfants à partir de 12 ou 13 ans. Par la suite, la brique industrielle de teinte rouge foncé s'imposa. À Petit-Hallet, les pierres abondantes de silex et de tuffeau qui se trouvaient dans la vallée furent également utilisées. Les toits de chaume furent progressivement remplacés par des tuiles. L'utilisation des engrais introduisit une modification importante dans les paysages, car elle permit la suppression de la jachère. Ceci eut pour conséquence la disparition des nombreux troupeaux de moutons. La superficie cultivable augmenta fortement, ce qui autorisa l'accès à la terre d'une quantité de petits exploitants, qui parvinrent ainsi à gagner de quoi vivre. Les conditions de vie restaient précaires, mais une amélioration se dessinait.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les progrès furent plus conséquents. Une école avait été ouverte en face de l'église. En hiver, elle accueillait 70 à 80 enfants, filles et garçons, toutes classes réunies. Par contre, à la bonne saison, leur nombre tombait à moins d'une vingtaine : les enfants étaient alors occupés à aider leurs parents dans les travaux les plus divers. La scolarité obligatoire ne sera votée que quelques jours avant la guerre de 1914, et ne sera effective qu'après l'armistice. Le noyau villageois se

densifia progressivement. Les chemins entre les villages furent améliorés. L'agriculture se développa davantage. Une nouvelle culture apparut : la culture de la betterave sucrière. À la fin du 19^e siècle, la maison de l'instituteur fut bâtie rue de Wansin. Elle comprenant une pièce servant de maison communale. À l'arrière, une nouvelle salle de classe fut érigée. Elle permit de continuer la lutte contre l'analphabétisme important de la population. L'ancienne école située en face de l'église fut vendue et transformée en grange. De nos jours, elle a été réhabilitée comme maison d'habitation.

Au début du 20^e siècle, l'existence était devenue relativement agréable à Petit-Hallet pour la plupart des gens. Les revenus des plus pauvres, cultivateurs ou ouvriers, restaient modestes, mais la vie à la campagne n'était pas trop chère et la population était peu exigeante. Le village comptait à ce moment environ 450 habitants et une centaine de maisons. La plupart étaient des petites fermes, qui exploitaient entre trois et dix hectares, alors que la grande ferme du château possédait une centaine d'hectares. Les plus modestes cultivaient au moyen de vaches, car en plus de leur travail, elles produisaient du lait et parfois un veau. Chaque ménage élevait cochons, poules, lapins,

chèvres et parfois moutons, oies et dindons. Les familles étaient nombreuses et tous les jeunes ne trouvaient pas toujours du travail au village. Une partie d'entre eux travaillait dans la ferme du château comme ouvriers agricoles, mais une majorité était des ouvriers du bâtiment : maçons et plafonneurs. Ils partaient de mars à fin septembre sur des chantiers situés dans toute la Belgique. À la mauvaise saison, de retour au pays, ils s'engageaient dans les sucreries pour le déchargement des chariots et l'entretien de la bonne marche de la fabrique. Le village possédait aussi un forgeron, un charron, un cordonnier, un menuisier, un barbier (également tueur de cochons) et deux moulins à eau. Il n'y avait pas de boulanger ni de boucher : chacun produisait son pain, ses pommes de terre, sa viande, ses œufs, son lait, son beurre et son fromage. Les légumes et les fruits provenaient du jardin.

La mobilité des villageois était faible. La gare la plus proche était à Orp, sur la ligne de chemin de fer reliant Tamines à Landen (ancienne ligne 147). La halte du chemin de fer vicinal reliant Hannut à Ambresin était à Thisnes. Toutes deux se trouvaient à près de 3 kilomètres du village et, hormis la voiture à cheval pour quelques nantis, le seul moyen de locomotion pour la plupart des villageois était la marche. La gare

et la halte se trouvaient donc à un peu moins d'une heure de marche du village. Les distractions n'étaient pas nombreuses : pour les vieux, une soirée chez les voisins ou une partie de cartes au café (en 1910, il en existait 8 dans le village !) ; pour les jeunes, la kermesse une ou deux fois par an. Ils pouvaient cependant se rendre, à pied, aux fêtes des villages voisins. Chaque année, la fête du village avait lieu le dernier dimanche du mois d'août. Tous les cultivateurs s'arrangeaient pour avoir terminé la moisson à cette date. La fête durait trois jours : dimanche, lundi et mardi. Comme à toutes les fêtes, il y avait carrousel et baraques foraines, courses et jeux divers. Dans certains cafés, les villageois dansaient au son d'un accordéon.

La guerre de 1914-1918 et l'occupation allemande ne laissèrent pas de bons souvenirs aux villageois. La vie quotidienne fut perturbée. La population dut satisfaire les exigences de l'occupant, notamment les quotas de fournitures de vivres. Pour protéger ses cuivres qui risquaient d'être réquisitionnés, le curé avait trouvé une cachette peu commune : une tombe située sous une dalle du cœur de l'église ! Les moulins ne pouvaient tourner que suivant des horaires précis. Pendant les repos, ils étaient plombés par un préposé de la surveillance et du contrôle des sacs à moudre. *Gré-*

goire Rosillon, le fils aîné du moulin de la Caiïade, parvenait cependant à faire tourner clandestinement le moulin malgré le plombage. Il avait installé une discrète ligne électrique entre le moulin et un poste de guet installé à 500 mètres sur la route d'accès. Il était donc prévenu à temps du danger par le guetteur lors du passage d'une patrouille. Pendant toute la guerre, il parvint à faire fonctionner le moulin sans se faire prendre. Ce ne fut hélas pas le cas du meunier *Rasart*, qui fut condamné à plusieurs jours de prison parce qu'il détenait un sac de blé non justifié.

Après la guerre, chacun se remit courageusement au travail. Une certaine animosité existait cependant entre les habitants du « village du haut », rive gauche du ruisseau de Henri-Fontaine, et ceux du « village du bas », rive droite. La partie haute bénéficiait de deux belles routes provinciales qui les reliaient à Orp, Thisnes et Grand-Hallet. La partie basse ne possédait qu'un chemin creusé par les roues des chariots et empierré de débris de silex, qui aboutissait de part et d'autre sur des chemins de terre, boueux et impraticables en hiver. Le conseil communal, composé d'une majorité d'habitants « d'en haut », ne voulait pas faire de gros frais qui auraient eu pour conséquence une augmentation des impôts. Ce n'est qu'en 1921 que la

majorité du conseil fut renversée et que la nouvelle administration décida de créer la route actuelle qui relie le bas du village à Orp-le-Grand, et plus tard, au bas du village de Grand-Hallet.

En 1923, la Société Liégeoise d'Électricité installa au milieu du village une cabine de moyenne tension, distribuant du courant alternatif dans le village. La commune avait déjà essayé d'installer l'électricité en 1917, à partir de Grand-Hallet. Une ligne portée par des poteaux en bois avait été installée, mais les Allemands la démontèrent vers Pâques 1918 pour utiliser les poteaux et les fils à l'installation d'une ligne téléphonique entre Orp et Hannut, où ils avaient créé un champ d'aviation.

La modernisation des méthodes et des outils agricoles exigea progressivement de moins en moins de main-d'œuvre : la population diminua alors, les gens déménageant vers les villes où ils espéraient trouver du travail.

La Deuxième Guerre mondiale fut à nouveau une douloureuse épreuve à passer. Une fois la liberté retrouvée, le pays s'engagea résolument sur la voie du progrès. L'agriculture fut rationalisée et mécanisée au maximum. Elle ne demanda plus qu'une main-

d'œuvre extrêmement réduite. Beaucoup de petites exploitations agricoles disparurent, car elles n'étaient pas adaptées aux méthodes et au matériel modernes. Les terres furent regroupées, et exploitées par quelques grandes entreprises agricoles. Les routes furent asphaltées, l'éclairage public fut installé, les maisons furent reliées à la distribution d'eau. Un service d'autobus relia Petit-Hallet à Landen et à Orp-le-Petit. La circulation automobile et les moyens de transport en commun permirent aux habitants du village de travailler au-dehors. La télévision retint les gens chez eux le soir. Les cafés du village disparurent progressivement. En 1961, un comité des fêtes prit le relais. C'est ainsi que se créa l'ASBL « Les Amis Réunis ».

Le 2 juillet 1964, les communes de Petit-Hallet, Wansin et Grand-Hallet furent fusionnées pour former la nouvelle entité de Grand-Hallet. Les employés communaux étaient à l'époque installés dans la maison de l'instituteur, qui n'y habitait plus depuis longtemps. À la suite de la fusion, ils déménagèrent à Grand-Hallet : la maison de l'instituteur fut mise en vente. Faute d'élèves, l'école ne continua pas à fonctionner beaucoup plus longtemps. Après sa fermeture, la salle de classe est devenue la salle des « Amis Réunis ». Des annexes ont été construites sur le côté droit pour y

aménager des toilettes modernes, un bar et une cuisine. Une scène surélevée a été ajoutée dans un nouveau bâtiment à l'arrière pour permettre à des troupes de théâtre de s'y produire dans les meilleures conditions. La salle a pour but d'offrir aux habitants du village un lieu où se rencontrer et où se réunir. Elle se veut placée sous le signe de la convivialité, du respect et du savoir-vivre. Elle est mise à disposition d'associations culturelles ou sportives, ainsi que des particuliers qui recherchent un endroit vaste pour recevoir leurs amis lors de diverses occasions.

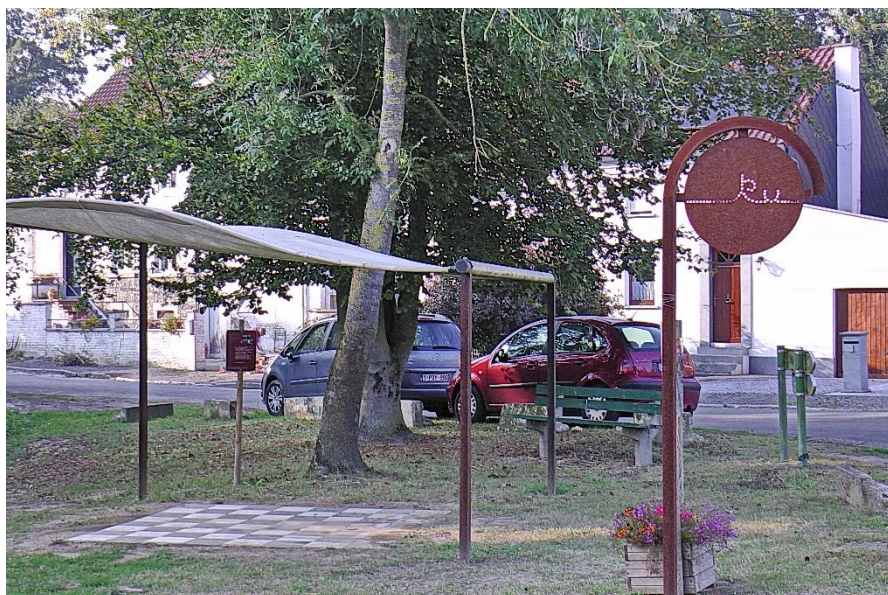


Le 1^{er} janvier 1977, l'entité de Grand-Hallet a été intégrée à l'entité de Hannut et c'est ainsi que Petit-Hallet est devenu un des dix-sept villages qui forment, avec la ville de Hannut, la grande commune de Hannut.

Les *Amis Réunis* de Petit-Hallet forment un groupe très dynamique. En 2010, la Fondation Roi Baudouin a retenu leur projet « Petit-Hallet : Village du Jeu » et le budget demandé leur a été accordé. Ce projet a pour but de lutter contre la transformation insidieuse de Petit-Hallet en village-dortoir, qui conduit à l'individualisme et l'isolement ; il s'agit de retrouver l'esprit du

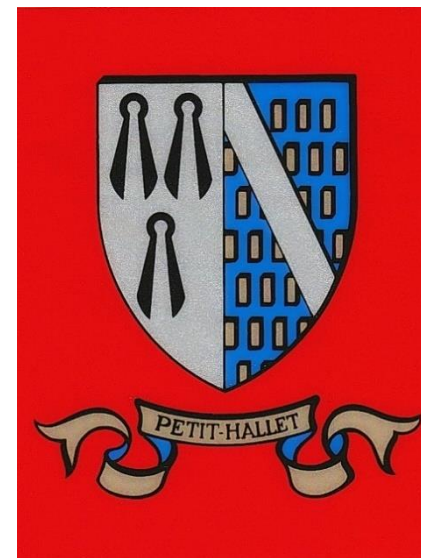


village d'antan en donnant un intérêt à se retrouver entre voisins autour d'activités sociales, culturelles et ludiques. Pour redynamiser la vie sociale du village, des *points jeux géants* ont été créés à différents endroits de Petit-Hallet.



Chaque année, les *Amis Réunis* organisent des activités diverses : un souper fin janvier ou début février, à Pâques un déjeuner de printemps avec à la clé une chasse aux œufs, la Fête du village fin août, une marche ADEPS fin octobre, la fête de Saint-Nicolas pour les enfants fin novembre...

À Petit-Hallet, la fête du village combine une messe et une bénédiction avec dépôt de gerbes aux monuments, un barbecue géant, une soirée dansante, le passage du char dans les rues, des courses de canards sur le ruisseau de Henri-Fontaine et la participation aux « jeux en folie ».



Parmi les bâtiments intéressants de Petit-Hallet, on trouve aujourd'hui l'église Saint-Lambert, le presbytère, les grandes fermes, l'ancienne maison communale et les anciennes écoles, quelques bâtiments des 18^e, 19^e et 20^e siècles, quelques chapelles et monuments. Quelques chemins, sentiers et venelles du village retiendront également l'attention, ainsi que la vallée du ruisseau de Henri-Fontaine riche de plusieurs anciens moulins et les commerces et artisans du village. Les multiples activités des Amis Réunis de Petit-Hallet clôtureront ces propos.

PETIT-HALLET

L'église Saint-Lambert

La première église de Petit-Hallet a dû être construite aux temps où le village a été érigé en paroisse distincte après sa séparation de Grand-Hallet, probablement au 11^e siècle. Peut-être s'agit-il d'elle, citée en 1031 sous le nom d'*Aila* dans un alleu cédé par l'évêque *Baldéric* ? Elle figure par contre avec certitude dans une liste des églises appartenant au doyenné de Jodoigne en 1139. Elle avait le rang d'*église médiane*, érigée depuis longtemps sous l'invocation de saint Lambert. Jadis, les églises paroissiales étaient réparties en trois classes juridiques, dont les tarifs d'imposition étaient dégressifs : les églises *entières*, *médianes* et *quartes-chapelles* acquittaient respectivement la totalité, la moitié et le quart des redevances touchées par l'évêque ou par son archidiacre. En principe, ces paliers dépendaient des gages et des dîmes de chaque paroisse, donc du nombre de fidèles, et finalement de la plus ou moins grande distribution des sacrements propres aux églises paroissiales, baptêmes et funérailles. Une *cura integra* était une paroisse mère, la primitive église d'un district paroissial, comme à Grand-Hallet. Les filiales (médianes ou quartes-chapelles) ont été

créées et érigées à la requête de paroissiens éloignés dont le nombre augmentait.

Le premier curé dont le nom est connu s'appelait *Baudouin* et il officiait déjà en 1391. Cette église possédait autrefois trois autels. Au centre trônait l'autel dédié à saint Lambert, patron de la paroisse. À gauche, celui de sainte Catherine, annexé à la cure en 1573. Il fut démoli vers 1700 et remplacé, un peu plus en avant dans la nef, par un nouvel autel dédié à sainte Barbe. À droite enfin s'élevait l'autel de Notre-Dame, incorporé à la cure en 1685.

Sous le pastoral de l'abbé *Poncelet* (1657 – 1684), d'importants travaux furent entrepris à l'église aux frais des décimateurs, les moines cisterciens de l'abbaye de Villers-la-Ville. La tour reçut une couverture d'ardoises en 1666 et la toiture de la nef fut réparée en 1672.

L'église actuelle a été reconstruite de 1757 à 1758, sous le pastoral du curé *Walter Plisnier* (1751 – 1792), par l'entrepreneur Williot. La nouvelle construction se compose d'une seule mais grande et

large nef. Des pierres de l'ancienne église ont probablement été réutilisées pour construire les soubassements de la nouvelle.



Pendant la période française, le curé *Alexis-François Masy* (1793-1803) refusa de prêter le serment de fidélité à la République. Il fut arrêté mais pas emprisonné, car il circulait librement dans la paroisse. Pendant toute cette période troublée, il dut administrer les sacrements en secret et célébrer la messe en cachette dans la chapelle du château où se réunissaient les fidèles. La réorganisation qui suivit le concordat de 1801, signé entre le pape Pie VII et Napoléon, ramena Petit-Hallet au diocèse de Liège, dans le doyenné de Landen. Dès 1803, le curé Masy fut remplacé par d'autres curés. Il revint cependant à la cure de Petit-Hallet entre 1814 et 1822.

Après le concordat, la paroisse de Petit-Hallet a exercé une juridiction spirituelle sur celle de Wansin. En effet, l'église de cette dernière fut fermée en 1796 par l'administration française. Ce n'est qu'en 1847 que l'église de Wansin fut à nouveau érigée en église paroissiale.

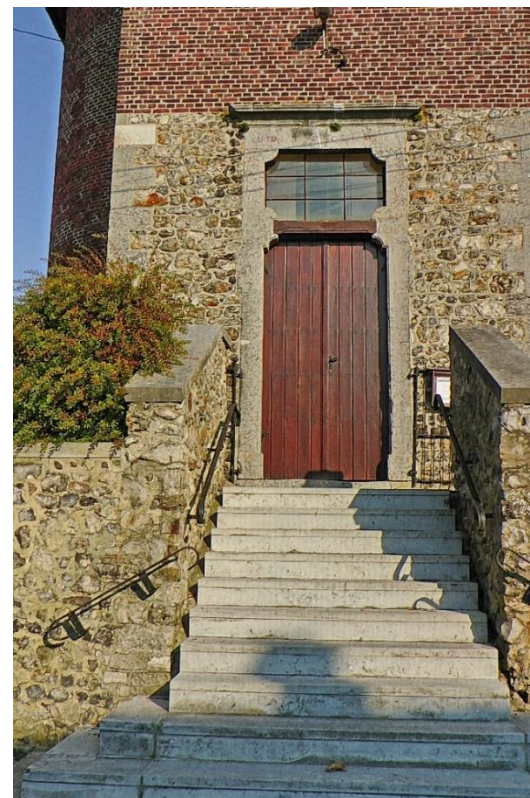
Après 1806, la paroisse de Petit-Hallet se divisa en deux parties : les Romains et les Stévenistes. Corneille Stevens était un prêtre du diocèse de Namur, qui fut chef de file du mouvement d'opposition au concordat de 1801. Il devint, à son corps défen-

dant, le fondateur de l'église connue sous le nom de « stéveniste ». Il estimait que trop de pouvoir religieux était accordé à l'empereur, car le pouvoir civil obtenait par le concordat une mainmise complète sur les institutions religieuses. Après la mort de l'empereur, les stévenistes restèrent opposés à l'accord existant entre l'Église et l'État. Ils critiquaient durement la subordination et rejetaient l'autorité des évêques assermentés au pouvoir civil. Les stévenistes ne fréquentaient pas l'église paroissiale, pas même la messe le dimanche, et ils se réunissaient probablement dans la chapelle du château pour y prier. C'est pendant le pastorat de Jean-François Kempeneers (1822-1867), dont la pierre tombale se trouve dans le mur de la nef, que les derniers stévenistes disparurent de Petit-Hallet.

Le 23 février 1828, un tremblement de terre de magnitude 5.0, dont l'épicentre était à Jauche, endommagea l'église. Elle fut restaurée en 1829 par *Louis Scheeren*, puis en 1865 par *Jacques François*, notamment en plaçant de nombreuses ancres au niveau de la tour.

Extérieur de l'église

Située au sein d'un ancien cimetière emmurillé, dans un site accidenté, l'église impressionne d'abord à cause de sa haute tour en briques, sur un soubassement en pierres de silex à chaînes d'angle harpées. Ce dernier pourrait provenir de la tour médiévale de l'ancienne église.





La façade de la tour présente de nombreuses ancre en X., datant des restaurations de 1829 et 1865. L'encadrement de la porte d'entrée, en pierre calcaire, comporte au-dessus d'une traverse en bois une baie d'imposte à coins rentrants, sous un linteau droit muni d'un larmier mouluré. Le linteau est gravé du chronogramme suivant :

U N I D E O T R I N O A C S A N C T O L A M B E R T O

(à Dieu, unique dans la Trinité, et à saint Lambert)

ce qui nous fournit la date suivante : (U = V)

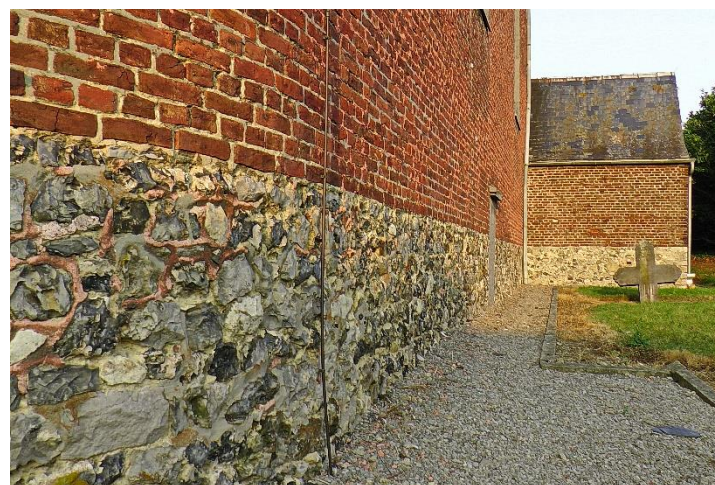
V + I + D + I + C + C + L + M =
 5 + 1 + 500 + 1 + 100 + 100 + 50 + 1000 = 1757,
 année de reconstruction de l'église.





Le haut de la tour est percé de cinq fenêtres, munies d'abat-sons. Sur la façade, le linteau de la fenêtre est droit ; sur les faces latérales, les linteaux sont bombés, de même que ceux des deux fenêtres situées à l'arrière, vers la nef. Sur chacune des faces latérales, une petite baie à linteau bombé est située à mi-hauteur de la tour. La corniche est en pierre calcaire et est soutenue par des modillons en quart-de-rond. Elle est soulignée de trous de boulins en pierre calcaire. La flèche octogonale est couverte d'ardoises et elle repose sur une base de plan carré. Elle est surmontée de la croix et d'un coq.

La nef unique en briques et calcaire est construite sur un soubassement en pierre de silex.



Elle comporte cinq travées, dont deux sont percées de baies et trois sont pleines. Les baies en calcaires ont un linteau bombé, avec clé passante, sur piédroits à trois harpes. Les extrémités avant et arrière de la nef sont arrondies, lui donnant un plan ovale.



L'extrémité avant droite est percée de trois jours rectangulaires en tuffeau éclairant un escalier qui permet d'accéder à la tribune et aux étages supérieurs de la tour. La corniche est du même type qu'à la tour. Dans le mur ont été encastrées deux belles pierres tombales du 19^e siècle.



La pierre tombale qui se trouve près de l'entrée de l'église appartenait au tombeau de *Jean-François Kempeneers*, qui fut curé de Petit-Hallet pendant 45 ans de 1822 à 1867.



Celle qui est érigée dans le mur droit de la nef provient de la tombe du notaire *François Corneil Polet*, décédé en 1837.



À proximité, dans l'ancien cimetière se dresse une croix en pierre à moitié enterrée, qui date également du 19^e siècle.

À l'arrière droit de la nef est accolée la petite sacristie. Elle est en briques sur un soubassement en silex, à chaînes d'angle en pierre de Gober-tange. La baie à linteau droit est munie de barreaux de protection en fer. Le toit est en ardoises.



Le chœur d'une seule travée est achevé par une abside à trois pans. Il est également construit en briques sur un soubassement de silex. Les fenêtres sont semblables à celles de la nef.

Contre le chevet du chœur est apposée une croix en pierre datant du 17^e siècle.



Sur la traverse, le texte suivant est gravé en creux :

ICY GISENT HONORABLES PERSONNES
JEAN DOLHAIN QVI DECEDA
LE 3^{ME} DE DECEMBRE DE L AN 1674
ET ANNE DUPONT SON ESPEVSE QVI ET DECEDEE
(la date du décès n'est pas indiquée)

Au bas de la croix, il est inscrit :

PRIE DIEV
POUR LEVRS
AMES

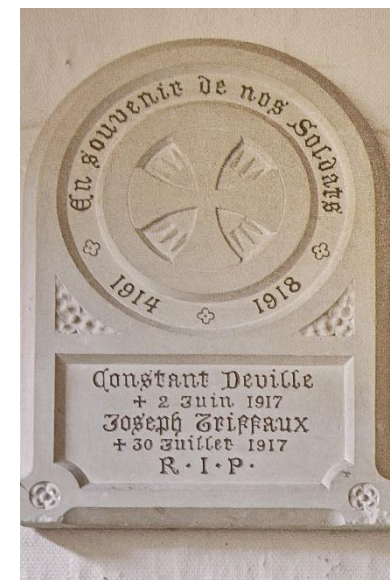
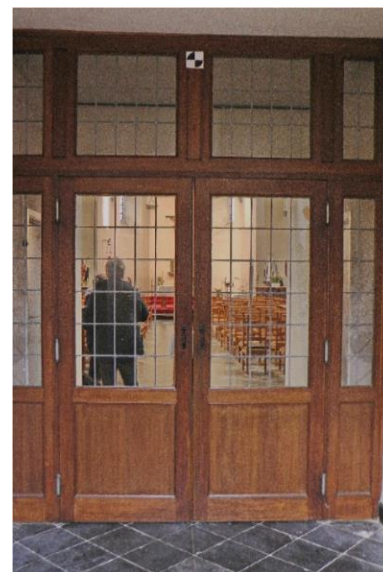
Intérieur de l'église

L'entrée dans l'église se fait par la tour, où un petit bénitier en pierre bleue, à gauche devant les portes vitrées de la nef, est muni sur le bord supérieur du chronogramme suivant :

PECCATA MEA DILUIT
(elle lave mes péchés)

ce qui fournit la date de son placement dans l'église :

C + C + M + D + I + L + V + I =
100 + 100 + 1000 + 500 + 1 + 50 + 5 + 1 = 1757



Sur le mur du porche, une plaque a été placée en souvenir des deux soldats petit-halletois morts pour la patrie lors de la guerre 1914-1918 : Constant Deville, mort le 2 juin 1917 et Joseph Triffaux, mort le 30 juillet 1917.

Une statue de sainte Anne, mère de Marie, accompagnée de Jésus, se trouve également dans le porche.

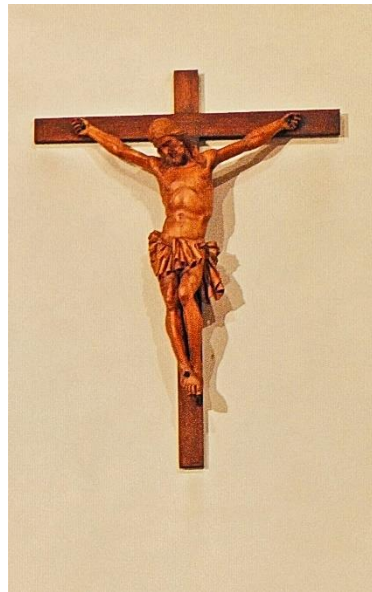
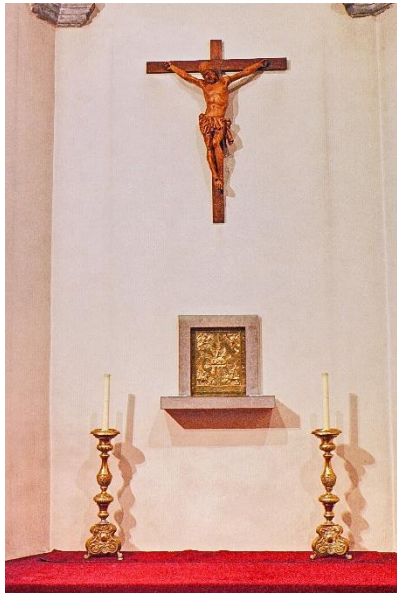


À l'intérieur, la nef présente un plan rectangulaire et elle donne sur un chœur plus étroit, dont le chevet est à trois pans.

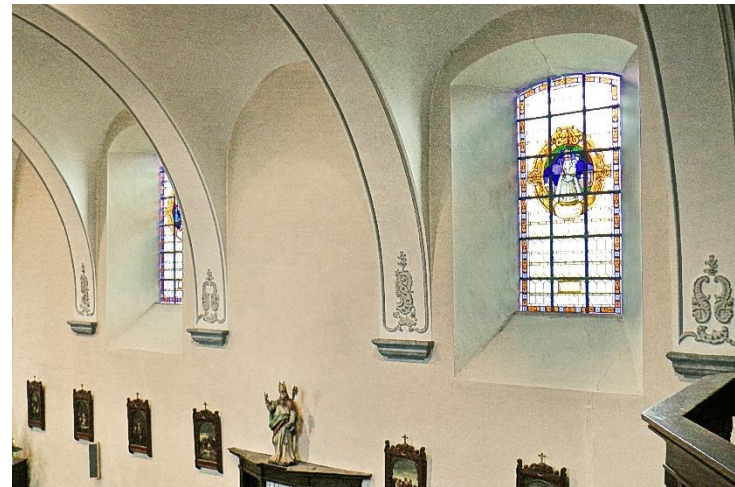


Actuellement très dépouillée, l'église a perdu un certain nombre de meubles anciens. Les autels latéraux ont disparu et ont été remplacés par des meubles bas surmontés de statues. L'autel principal n'existe plus : le fond du chœur est décoré d'un grand Christ en croix, du sculpteur liégeois *Alexandre De Tombay*, datant de 1865 environ, du tabernacle incrusté dans le mur, réalisé en 1894 à l'occasion des 25 ans de pastorat du curé *Hubert*

James, et de deux grands chandeliers.



Le plafond repose sur des voûtes à bandeaux décorées de stucs Louis XIV. La date de la fin des travaux de reconstruction de l'église (1758) se trouve sur le dernier bandeau de la nef



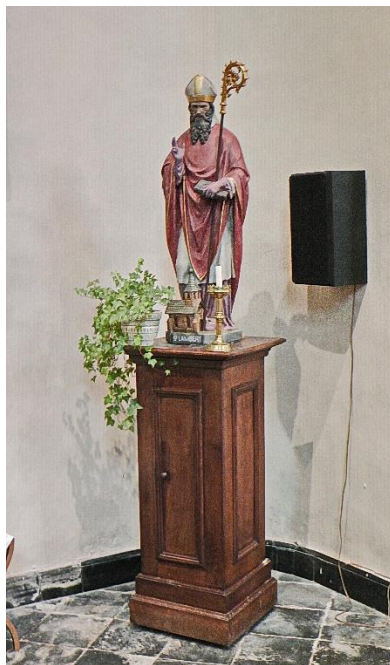
Les deux bancs de communion en chêne, entre le chœur et la nef, datent de 1760 environ.



Derrière le banc de communion de droite se trouve la porte de la sacristie, en chêne, parsemée de clous décoratifs. Elle date de 1789.

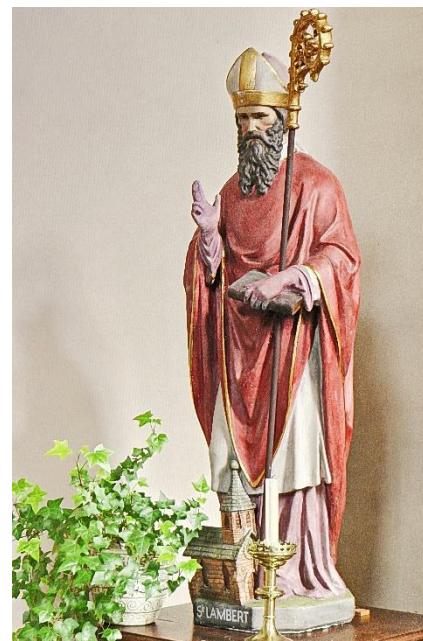


Au fond de la nef, de part et d'autre devant le chœur, se dressent sur des meubles bas les statues de Saint-Lambert, patron de la paroisse (à gauche) et d'une Vierge à l'enfant (à droite).



Lambert est un saint du haut moyen âge né probablement à Maastricht vers 636 et mort à Liège vers 705. Il était évêque évangélisateur du diocèse de Tongres-Maastricht. Assassiné dans le village qu'était Liège à cette époque, il fut d'abord inhumé à Maastricht. Son successeur, *Hubert*, fit transférer les

reliques de *Lambert* de Maastricht à Liège, où il fonda une infrastructure sacrée pour les abriter, car un culte du martyr, devenu saint, s'était installé sur place. Le 8^e siècle marqua un tournant pour Liège, qui devint rapidement une agglomération importante. L'ancienne cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert de Liège fut construite sur les lieux de l'assassinat de saint Lambert, l'actuelle place Saint-Lambert. Elle fut détruite en 1794 à la suite de la révolution liégeoise de 1789.



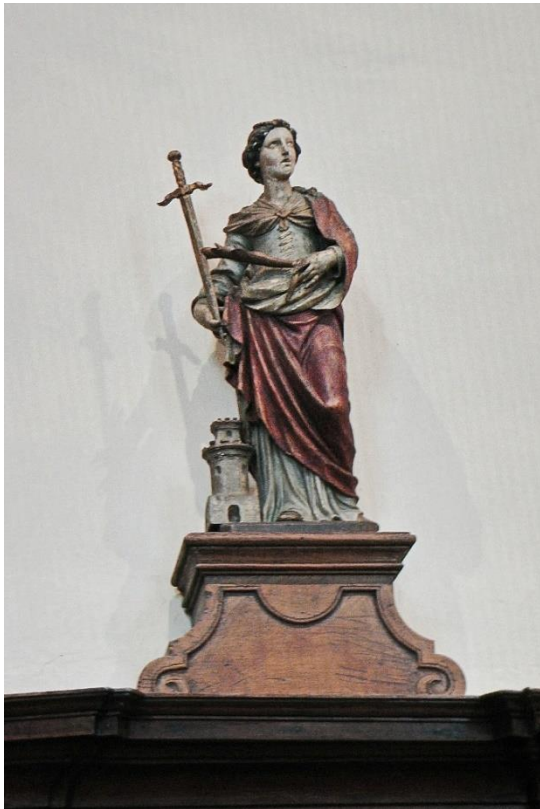
Près de la statue de Saint-Lambert, les fonts baptismaux en pierre bleue datent du 17^e siècle. Le tailleur de pierre est inconnu. Le couvercle en laiton est du 18^e siècle.



Les confessionnaux en chêne datent de 1760 (environ). Le menuisier est inconnu. Ils sont encastres partiellement dans les murs au milieu de la nef.



Le confessionnal du mur gauche est surmonté d'une statue en bois sculpté polychromé de Sainte Barbe datant de la première moitié du 18^e siècle. Elle provient de l'autel qui lui était dédié dans l'ancienne église.



En partie recouverte par le confessionnal, une pierre tombale particulièrement bien conservée porte

l'épithaphe suivante sous les blasons accolés des familles *de Halley* et *de Glymes* surmontés d'un casque grillé avec lambrequins :



ICY GISSENT : NOBL...
HOME CLAVDE DE HALLE...
MORLET QVI TREPASSAT...
D'OCTOBRE 1638 ET NOB...
DAME MARIE DE GLYMME SA COM...
DECDEE LE 15 FEBVRIER 1625
PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES

Claude de Halley Morlet était écuyer et est mort à Petit-Hallet. Il était un des descendants de la noble famille *de Halley* représentée très tôt dans le village.

Le confessionnal du mur droit est surmonté de la statue de saint Lambert, en bois sculpté polychromé datant de la moitié du 18^e siècle.



La tribune en chêne a été installée en 1872, sous le pastoralat du curé *Hubert James* (1869 - 1901). Elle accueille l'orgue de tribune restauré en 1963, qui porte la plaque ci-dessous.

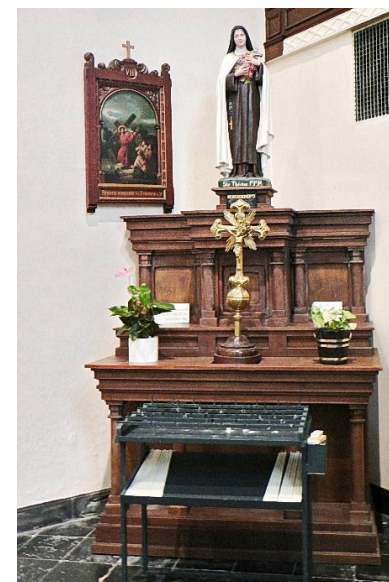


À gauche de l'orgue, une bannière de procession en velours dédiée à saint Lambert est exposée au regard. Elle a été réalisée en 1869 à Liège par la firme des « Sœurs de la Miséricorde ».





Le fond de la nef accueille plusieurs statues. À gauche en regardant vers la porte se dresse un autel dédié à sainte Thérèse. À sa droite, saint Joseph avec l'Enfant Jésus (à gauche) et saint Antoine (à droite) encadrent la porte d'entrée. Dans le coin droit, un meuble bas en chêne soutient le Sacré-Cœur et une représentation de l'Enfant-Jésus de Prague.

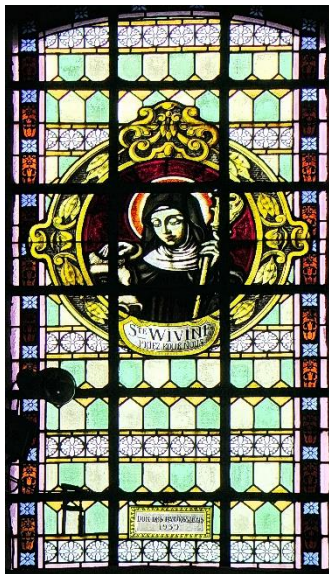
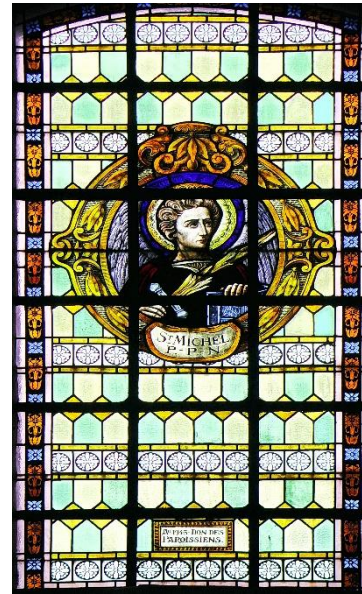
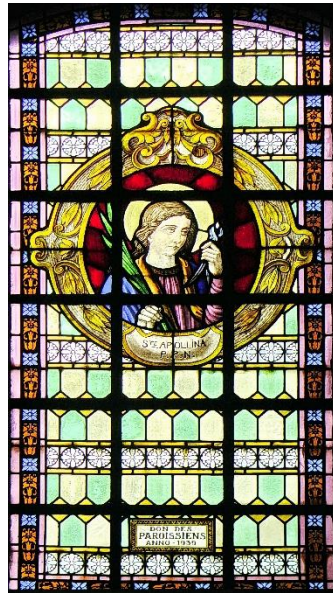
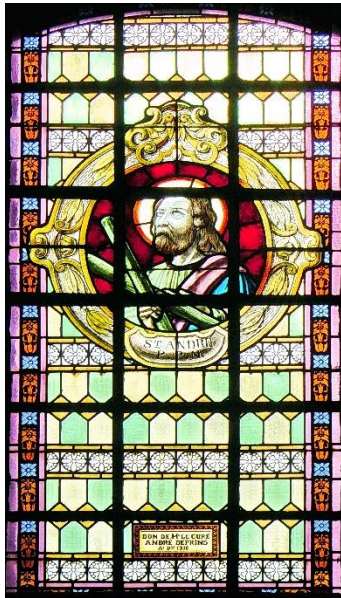




La nef est décorée d'un chemin de croix peint, dont voici deux stations.



Les huit baies sont décorées de vitraux intéressants. Dans le chœur, le vitrail de saint André a été offert en 1938 par le curé André Deprins ; celui de sainte Apolline et celui de sainte Vivine sont des dons des paroissiens en 1939 ; celui de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a été érigé en mémoire de Jules Mottart (1890-1940).



Les quatre vitraux de la nef ont été offerts par les paroissiens de 1942 à 1944 : ils sont dédiés à saint Michel, sainte Adèle, Notre-Dame de Montaigu et Notre-Dame du Sacré-Cœur.



PETIT-HALLET

Le presbytère

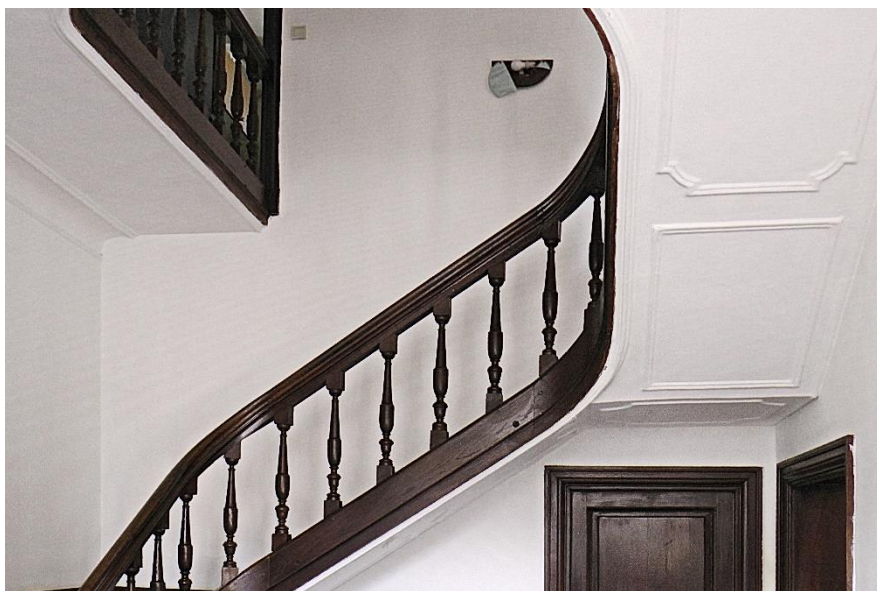
Dans un document daté de 1700, il est mentionné qu'une maison pastorale édifée par maître Follien Poncelet est mise à disposition du curé de Petit-Hallet. Cette maison avait été reconnue comme maison pastorale par sentence du Souverain Conseil du Brabant le 9 décembre 1732. Elle fut exhaussée d'un étage, pavée et plafonnée en 1735.

En 1751, le presbytère était dans un tel état de délabrement que le curé Plisnier invita la Cour de Petit-Hallet à faire la visite de sa maison. Le rapport de cette visite stipulait que la porte d'entrée de la cour devait être réparée, que le sommier situé au-dessus était pourri et devait être remplacé, que le portail de la maison en pierres blanches tendres et la porte étaient en fin de vie. Les deux volets extérieurs de la fenêtre de la chambre et celui de la cuisine étaient hors service. Le pavement de la cuisine en briques était démoli, celui de la chambre également. Le grenier était inutilisable, les planchers des chambres étaient détériorés, les deux fenêtres du grenier étaient pourries. À l'étage, une seule pièce était plafonnée ; toutes étaient à blanchir et beaucoup à plâtrer. La

cave n'avait aucun pavement ni aucun plafonnage, le four n'était plus utilisable. Tous les panneaux de porte de l'étage étaient disloqués.

Devant une situation aussi misérable, il fut décidé de démolir l'ancien presbytère et de reconstruire un nouveau au même endroit. Les travaux débutèrent en 1772. Au-dessus de la porte d'entrée subsiste toujours de nos jours le millésime de sa construction. À l'intérieur, la cage d'escalier ornée de stucs porte le millésime « ANNO 1773 ».





Isolé au milieu d'un jardin clos, à l'angle de la rue Saint-Lambert et de la rue Maria Gilles, au numéro 7 de cette dernière, le presbytère est construit en briques sur un soubassement en pierres de silex.



La façade comprend cinq travées sur un niveau, sous un toit en éternit. Elle est symétrique. Au centre, une belle porte avec encadrement calcaire comporte une baie d'imposte et une traverse en accolade. Le linteau bombé porte le millésime 1772. Les autres baies en calcaire ont également un linteau bombé sous un rouleau de briques.



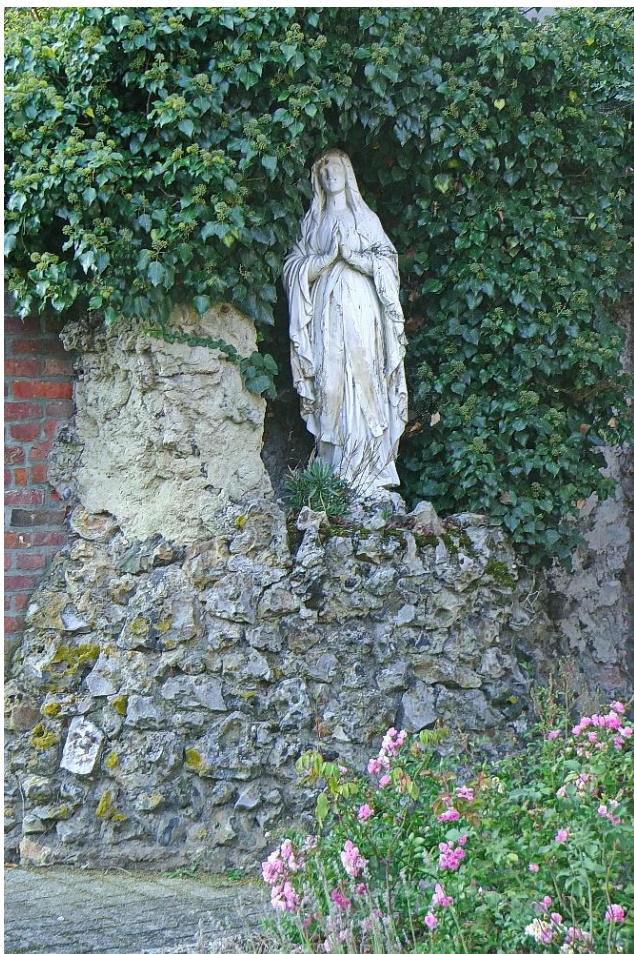
Le soubassement du côté gauche est percé de trois jours de cave en calcaire. Au centre de la toiture, une lucarne brabançonne est percée d'une fenêtre à linteau bombé, sous un oculus de briques. De part et d'autre, le toit est hérissé de deux petites lucarnes, recouvertes de plaques d'éternit comme le toit. Une frise de briques décore la façade sous la corniche. Le toit est percé de quatre lucarnes de type « velux ».



Contre le mur-pignon gauche, une petite annexe en briques et calcaire sur un soubassement en silex date de la fin du 18^e siècle. La baie d'imposte de la

porte est grillagée, le linteau est bombé. La petite fenêtre possède également un linteau bombé.

À proximité, contre le mur du jardin, une reproduction de la grotte de Lourdes agrémente ce dernier.



La face arrière comporte seulement quatre travées. Une chaîne d'angle harpée partielle renforce l'arête droite. Les baies sont identiques à celles de la façade. Un petit jour carré en pierre de Gobertange sépare les 2^e et 3^e baies. Un jour de cave en calcaire est bien visible à droite. Une lucarne brabançonne se trouve au centre de la toiture comme en façade avant. Les pignons sont percés de baies récentes. Le jardin est entouré d'un haut mur en pierres, percé d'un portail en pierre calcaire. Il abrite une ancienne porcherie en ruine. La vaste prairie, agrémentée de quelques grands arbres, se couvre d'un tapis de jonquilles dès les premiers jours du printemps.



De nos jours, le presbytère héberge l'abbé *Marie-Pravin Ertz*, vicaire dominical de l'Unité Pastorale Notre-Dame des Champs. Il est l'auteur du livre « *Le transhumanisme, un imaginaire humain, trop humain ?* »

La cure permet de loger à l'étage jusqu'à huit personnes désirant entreprendre une retraite spirituelle. Il s'agit d'un lieu idéal pour l'initiation à l'oraison, au silence et à l'écoute intérieure, c'est aussi un lieu de discernement des vocations, un lieu pour développer un projet de recherche artistique et spirituelle.

PETIT-HALLET

La maison communale et les écoles

Dans l'ancien régime, c'est le seigneur qui nommait ou révoquait le mayeur, les échevins, le greffier et le sergent. Le mayeur présidait à l'administration du village, veillait à la perception des impôts et à l'observance des ordres du seigneur ou du duc. Il versait au seigneur les deux tiers des amendes perçues dans la juridiction. Les 7 échevins étaient choisis dans les familles importantes du village et le corps échevinal formait surtout une cour de justice, présidée par le mayeur. Le greffier tenait le procès-verbal des séances. Le sergent était nommé pour un an par le mayeur et était le gardien de l'ordre et une sorte de garde champêtre.

Sous le régime français (1794-1814), tous les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires furent supprimés. Les limites des communes furent fixées avec précision. Un maire et un adjoint furent nommés par le préfet. La commune de Petit-Hallet fut enlevée du duché de Brabant et rattachée au *département de l'Ourthe*.

Sous le régime hollandais (1815-1830), ce département changea son nom en *province de Liège*, mais

les divisions territoriales établies par la France furent conservées. Après l'indépendance de la Belgique, les premiers conseils communaux furent élus parmi les gens les plus fortunés de la commune. En absence de maison communale, les réunions se déroulaient dans une pièce louée pour la commune par le secrétaire, généralement chez le mayeur ou chez un échevin.

En 1842, la « loi Nothomb » obligea chaque commune à entretenir au moins une école primaire publique ou à adopter une école confessionnelle si celle-ci réunissait les conditions légales.

La première école communale fut ouverte juste en face de l'église. Vers 1890, l'instituteur s'appelait Monsieur Lefèvre et il habitait avec sa mère à Orp. Il tenait sa classe avec une sévérité qui imposait le respect. La scolarité n'était pas obligatoire à l'époque. En hiver, 70 à 80 enfants, filles et garçons, toutes classes réunies, s'entassaient dans la pièce. À la belle saison, la population scolaire tombait à moins d'une vingtaine : les enfants aidaient leurs parents aux champs, gardaient les animaux et effectuaient toutes sortes de

menus travaux. Malgré le manque de fréquentation, peu d'entre eux cependant étaient les illettrés. La rigueur de M. Lefèvre était efficace. Parmi ses anciens élèves figurèrent un docteur en médecine, un colonel, un capitaine et un officier d'État-Major. Après la construction de la nouvelle école peu avant la fin du 19^e siècle, le bâtiment fut vendu et transformé en grange. Aujourd'hui, une profonde restauration lui a rendu une fonction d'habitation privée.



Peu avant le tournant du siècle fut construit un grand bâtiment dans le but d'y accueillir la maison

communale, l'école communale et la maison de l'instituteur. Il se trouve au numéro 12 de la rue de Wansin. La maison communale était réduite à une pièce dans la maison de l'instituteur, qui se trouvait dans le bâtiment à deux niveaux, proche de la rue. La salle de classe se trouvait à l'arrière : c'est le bâtiment d'un seul niveau couvert de tuiles rouges.



Dans les années 1930, des travaux furent entrepris dans l'école. Les élèves et l'instituteur trouvèrent place dans les bâtiments de l'épicerie Vollont-Pauly au numéro 1 de la rue Flaba. Aujourd'hui, la partie

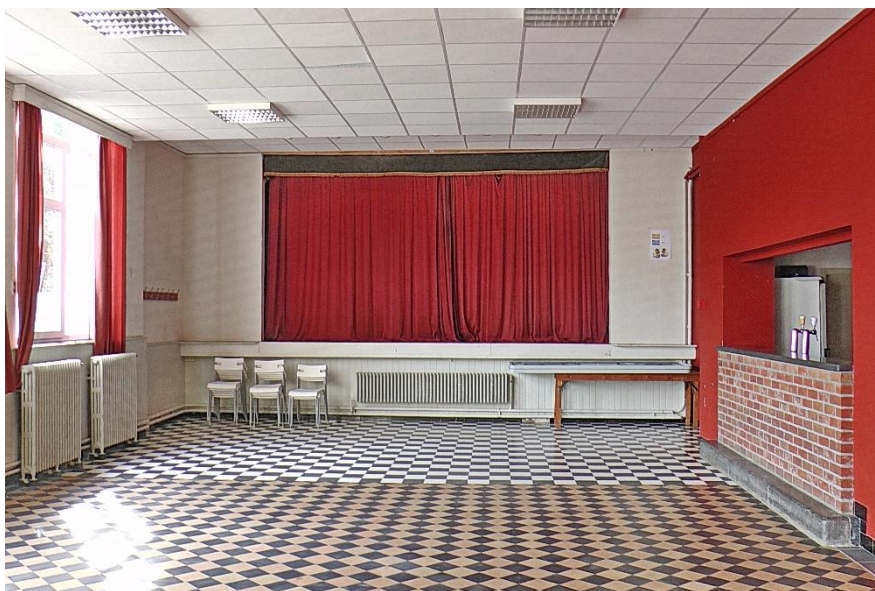
droite du magasin a été abattue pour élargir la rue de Wansin.



Le 2 juillet 1964, les communes de Wansin, Petit-Hallet et Grand-Hallet furent fusionnées pour former la nouvelle entité de Grand-Hallet. La maison communale et le logement de l'instituteur à Petit-Hallet furent vendus à M. et Mme Olmo, et l'école fut fermée peu de temps après par manque d'élèves. Monsieur Renson en fut le dernier instituteur.



Par la suite, les locaux de l'école ont été repris par l'ASBL « Les Amis réunis », comité des fêtes du village créé en 1961. L'ancienne salle de classe est devenue la belle salle qui a pour but d'offrir aux habitants du village un lieu de rencontre et de réunion.



Des annexes ont été construites sur le côté droit pour munir la salle de toilettes modernes, d'un bar et d'une cuisine. Une scène surélevée a été aménagée au bout de la salle pour permettre à des troupes de théâtre de s'y produire dans les meilleures conditions. La troupe hannutoise de comédiens amateurs « Les Planches à nu » y donne chaque année au mois de mars plusieurs représentations d'un spectacle haut en couleur, qui attire toujours un public nombreux. L'ASBL « Les Amis réunis » organise de nombreuses activités dans cette salle tout au long de l'année. Certaines d'entre elles sont détaillées dans le dernier chapitre de ce dossier.



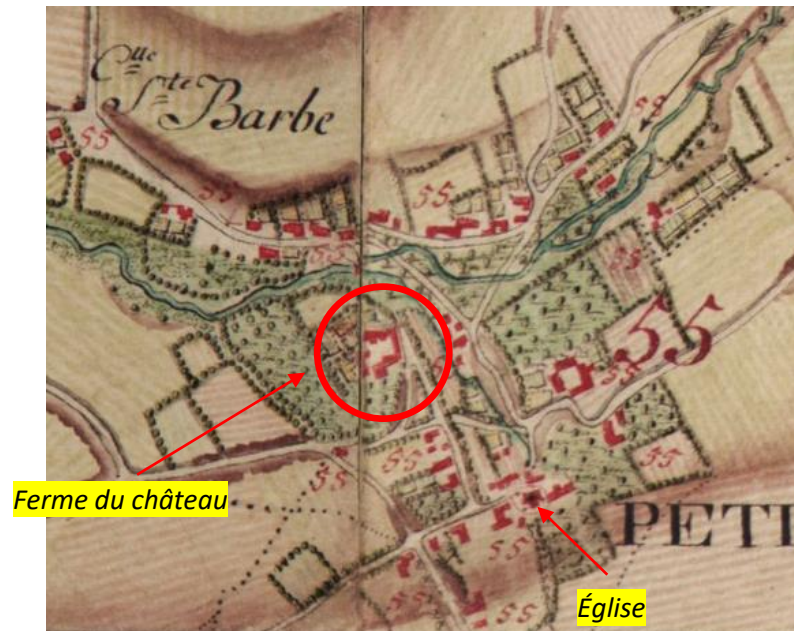


PETIT-HALLET

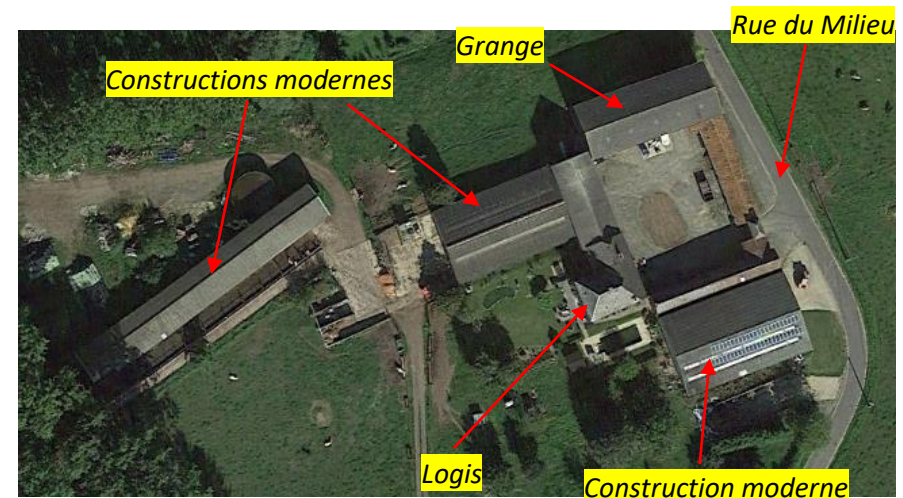
Les grandes fermes

1. La ferme du château ou ferme Cleiren

La ferme Cleiren, située rue du Milieu au numéro 1, est également dénommée *ferme du château* parce qu'elle appartenait à la famille *Le Franc* qui détint la seigneurie de Petit-Hallet au 18^e siècle. Elle est bien visible sur la carte de Ferraris, établie entre 1770 et 1775.



La ferme a la forme d'un quadrilatère en briques, calcaire, tuffeau et silex, élevé aux 18^e et 19^e siècles, autour d'une vaste cour carrée. Des constructions plus modernes ont été ajoutées à l'ouest et au sud de la ferme au 20^e siècle, comme le montre la photo satellitaire disponible sur Google Earth.



La cour côté est (côté longeant la rue du Milieu), est fermée par des étables et écuries sous fenil et par le porche d'entrée ; côté sud par des étables sous fenil et remises ; côté ouest face au portail par le logis, flanqué au nord d'étables sous fenil ; côté nord enfin

par une imposante grange à double entrée sur chacune des faces.

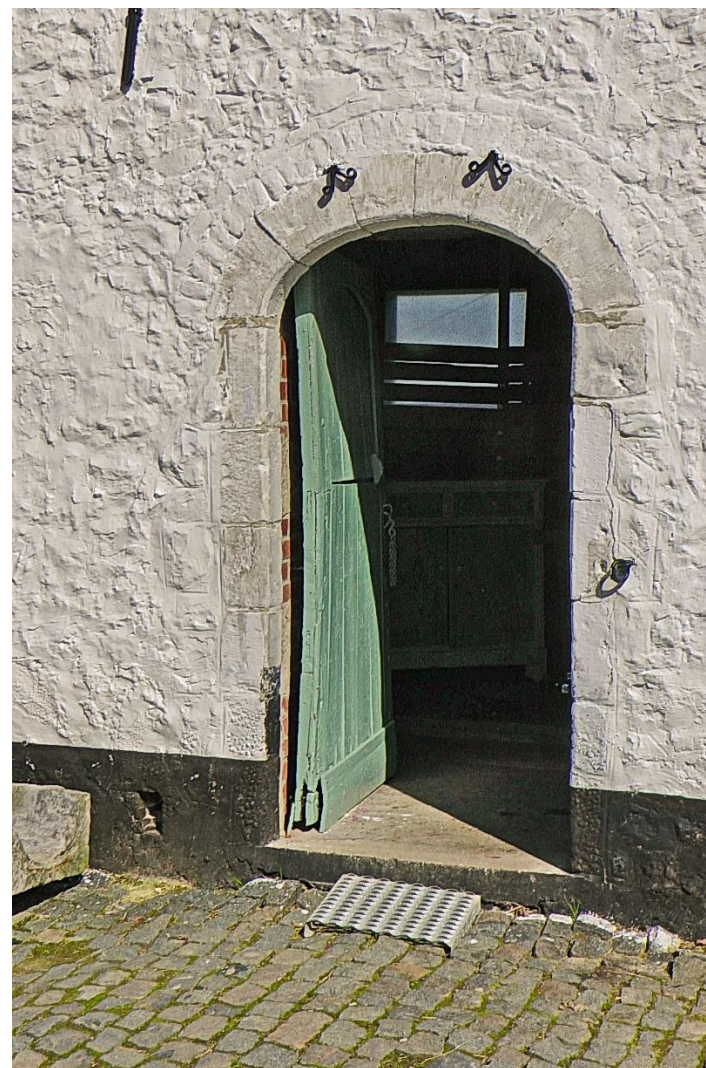


Le grand portail d'entrée, en pierre peinte comme les murs voisins, est formé d'un arc en plein cintre doublé d'un rouleau de briques, sur piédroits chaînés. Il date probablement de la première moitié du 18^e siècle. Il s'ouvre dans un haut mur de briques peintes, sur un soubassement en pierres de silex goudronné et biseauté. Il est surmonté d'une tour colombier en briques peintes sous un toit en plaques d'éternit grises.



Les étables sous fenils qui encadrent le porche présentent vers l'extérieur un mur en briques sur un soubassement en pierres de silex. Il est percé de

baies modernes. Le toit est formé de tuiles rouges et grises en S. Côté cour, sur le soubassement goudronné se trouve une maçonnerie en pierres de silex peinte, surmontée de murs en briques. Les baies sont en pierres de tuffeau peintes datant du début du 18^e siècle. Les portes d'étables sont cintrées sur piédroits¹ chaînés, à encadrement chanfreiné. Les jours rectangulaires présentent un linteau droit sous un arc de décharge et des piédroits chaînés. Les gerbières datent du 19^e siècle : leur linteau et leur appui sont en bois.



¹ Le *piédroit* est la partie latérale d'une baie, d'une porte, d'une fenêtre



L'aile sud de la cour a été fortement remaniée. Elle comporte, outre des ouvertures modernes, notamment deux portes charretières jumelées avec arc cin-

tré en briques sur piédroits en calcaire. Le toit est en tôles ondulées.



Le logis présente un plan en L, comme le montre la photo satellitaire de Google Earth. La partie gauche du bâtiment se prolonge plus loin vers l'arrière que la partie droite. Il est construit en briques et calcaire, et date de la première moitié du 18^e siècle. Le toit est en plaques d'éternit. Côté cour, le bâtiment comprend cinq travées sur deux niveaux, sur de hautes caves. Les baies sont à linteau bombé et les piédroits sont constitués de plusieurs pierres de largeurs irrégulières. Les appuis saillants ont été refaits. La porte est plus étroite, son linteau est délardé sur des piédroits également constitués de plusieurs pierres de largeurs variables. Elle est précédée d'un perron de six



marches, renouvelé au 20^e siècle.



La face arrière du logis est constituée de quatre travées seulement, en briques sur soubassement de silex. Les baies sont à linteau délardé sous un rouleau de briques ; deux baies ont été modernisées au rez-de-chaussée. Les murs sont décorés d'une frise de briques sous la corniche.



Le mur sud du logis est percé d'une fenêtre en calcaire présentant une traverse et des piédroits chaînés, datant peut-être du 17^e siècle. Il est décoré d'une frise de briques, de trous de boulins et de deux oculus de briques sous la corniche.



Le mur nord comporte également la frise de briques et les trous de boulins, mais il comprend une

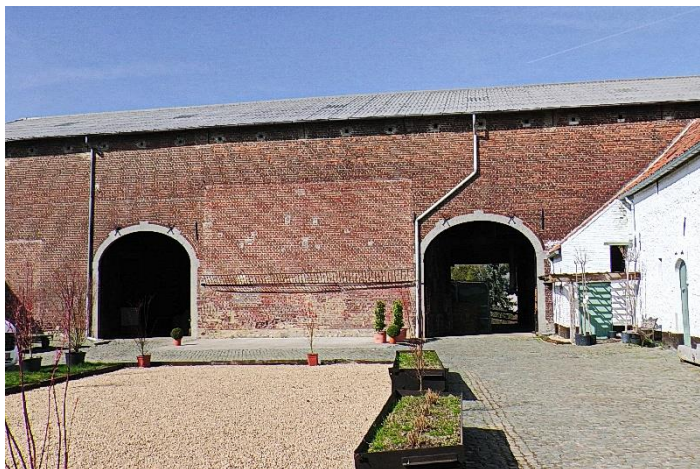
logette semi-circulaire, entièrement recouverte d'ardoises, qui repose sur un cul-de-lampe et deux corbeaux en pierre. Peut-être s'agissait-il d'un oratoire, c'est-à-dire d'une petite pièce réservée à la prière ?



Le logis est prolongé vers le nord par des étables et des remises sous fenils. La grande porte centrale conduit à l'étable moderne construite à l'arrière de la ferme.



La cour côté nord est fermée par une grande grange en briques sur un faible soubassement en silex. Elle présente deux portails en calcaire du 19^e siècle : les arcs sont en anse de panier à claveaux passant un-sur-deux, sur des piédroits monolithiques. Des trous de boulins en tuffeau sont visibles sous la corniche. Le toit est couvert de tôles ondulées. Cette grange abrite à présent de nombreux chevaux.



Du côté extérieur, les portails sont en briques et calcaires et font face aux portails ouvrant sur la cour. Des trous de boulins en tuffeau sont également disposés sous la corniche.



Au 20^e siècle, plusieurs bâtiments ont été ajoutés à la ferme, comme l'entrepôt en béton clair qui précède l'aile sud de la ferme historique sur la rue du Milieu.



À l'intérieur, le logis conserve des cheminées anciennes à mouluration gothique, datant probablement du 17^e siècle, et des décors stuqués du 18^e siècle.

2. La ferme Doneux

Rue de la Fusion, aux numéros 6 et 7, apparaît une autre grande ferme en quadrilatère, qui était également déjà présente sur la carte de Ferraris à la fin du 18^e siècle. Appartenant à la famille Degive au 19^e siècle, elle fut reprise au début du 20^e siècle par Félicien Debotze (1859-1948), ancien ouvrier à la ferme.



Cette ferme a été fortement remaniée depuis sa

construction. Elle conserve au nord un logis en briques et calcaire sur un soubassement en pierre de silex, qui a été entièrement cimenté en façade avant. Les baies rectangulaires datent de la deuxième moitié du 19^e siècle. Le long bâtiment compte huit travées sur deux niveaux et est allongé vers la droite par une annexe basse de deux travées.



Félicien Debotze eut trois enfants : un fils Camille (1889-1968) et deux filles Geneviève (1881-1960) et Céline (1892-1979). En 1908, l'aînée Geneviève épousa Ernest Joseph Doneux (1882-1954), également cultivateur. Félicien Debotze prenant de l'âge, il

finit par céder sa ferme à son fils Camille et à son beau-fils Ernest. Ceux-ci se partagèrent ensuite la ferme : un mur fut construit au milieu de la cour et du jardin, et chacun occupa une moitié du vaste logis. Le portail actuel fut créé pour donner un accès à la cour de la partie droite de la ferme. La partie gauche continua à utiliser l'ancien portail.

Camille n'eut pas d'enfant si bien qu'après sa mort et celle de son épouse, ses biens revinrent principalement aux enfants de Geneviève et d'Ernest. Les deux parties de la ferme furent à nouveau réunies, le mur les séparant fut abattu. Il en reste quelques traces dans la cour. La ferme tout entière appartenait dorénavant à la famille Doneux, comme c'est encore le cas de nos jours. Deux générations occupent à présent le grand logis.

Depuis la rue de la Fusion, le logis de la ferme reste très discret, car il se trouve derrière les bâtiments de l'aile sud de la cour, dont l'unique ouverture est le « nouveau » portail fermé par deux grandes portes. À l'intérieur de la cour et dans le logis, on ne perçoit aucun bruit en provenance de la rue.



Sur le mur est (à droite) en silex très remanié, une porte chanfreinée en tuffeau comporte un arc en anse de panier sur des piédroits chaînés. Elle date de la première moitié du 18^e siècle. À gauche, le mur est flanqué d'un petit jour rectangulaire de la même époque.



Dans le coin sud-ouest de la cour, le reste de l'ancien portail en calcaire avec chasse-roues coniques incorporés est encore visible.



Les nombreux bâtiments modernes d'exploitation de la ferme sont nettement plus visibles depuis la rue.



La façade arrière du logis est également imposante, du fait de sa longueur et de sa position en haut de la vallée du ruisseau de Henri-Fontaine.



PETIT-HALLET

Bâtiments remarquables des 18^e, 19^e et 20^e siècles

Le bâtiment qui abritait autrefois l'épicerie Vollont-Paully au numéro 1 de la rue Arsène Flaba est millésimé 1794 par une brique gravée, au-dessus d'une fenêtre. Il est constitué de briques et calcaire, et ne conserve d'ancien que la partie gauche du rez-de-chaussée : la porte rectangulaire à baie d'imposte et deux fenêtres rectangulaires qui étaient autrefois équipées de volets extérieurs.



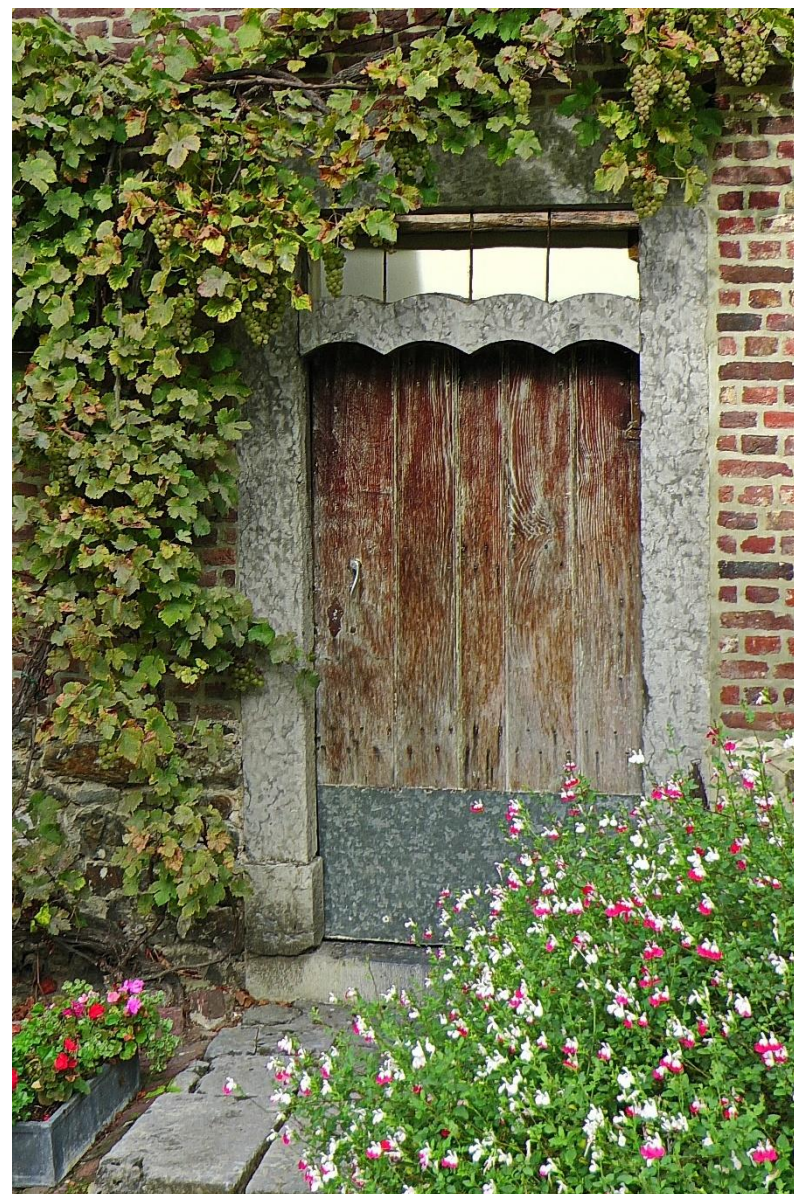
Au numéro 8 de la rue de Wansin s'élève perpendiculairement à la rue le logis d'une ancienne petite ferme en briques et calcaire, sur soubassement en silex. La façade donnant sur la cour est partiellement rejointoyée et est percée de quatre travées sur deux niveaux de baies rectangulaires en calcaire.



La porte s'ouvre sur un perron d'une marche et est millésimée « P F/1800 » au linteau. Les fenêtres de l'étage conservent les attaches des volets extérieurs. Sous la corniche, des trous de boulins sont bien visibles. Le toit est recouvert de panneaux d'éternit.



Rue Maria Gilles, au numéro 2, se trouve en contrebas au nord de l'église, une ancienne ferme en briques et calcaire datant de la fin du 18^e siècle. Les bâtiments ont été fortement remaniés et sont dispersés autour d'une cour accessible par un portail en anse de panier, à claveaux passants un-sur-deux. Le logis est daté de 1789 par une brique gravée et présente une originale porte rectangulaire à traverse d'imposte chantournée.





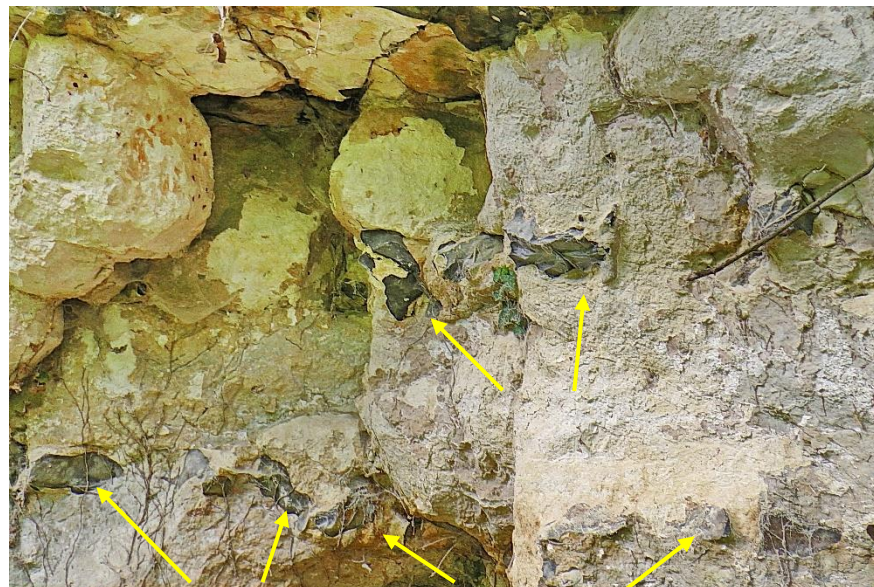
Depuis la cour, la vue vers l'église ne manque pas de charme. Si la façade du logis donnant sur la cour est en briques, le pignon droit et l'arrière de la maison sont constitués de rabots de silex.





Les pierres de silex sont abondantes à Petit-Hallet. Ce sont des pierres très dures siliceuses. Leur formation est un phénomène complexe. Ils sont souvent le résultat de la décomposition en milieu marin des exosquelettes siliceux d'organismes marins tels que du plancton ou certaines éponges. La silice précipite alors sur le lit des océans en comblant les cavités laissées dans la craie (ou une autre forme de calcaire) et se cristallise en nodules. Le silex a été utilisé très tôt par les hommes préhistoriques pour fabriquer des outils et des armes. Il se casse suivant des lois constantes et contrôlables, en formant des arêtes tran-

chantes. Le silex a également été utilisé comme matériau de construction dans les régions au sous-sol crayeux dépourvu d'autres roches dures, comme c'est le cas dans la région de Petit-Hallet.



Nodules de silex dans la craie

C'est pourquoi les soubassements de nombreuses maisons du village sont constitués de pierres de silex. Plus rarement, la maison entière a été construite en pierre de silex. C'est notamment le cas du corps principal d'une maison située plus loin dans la rue Maria

Gilles, au numéro 9. Une annexe en brique lui a été accolée ultérieurement.



Il en est de même pour la maison située au numéro 8 rue de la Fusion : la maison initiale était construite en pierres de silex, avec les encadrements des baies en calcaire, mais elle a été rehaussée par la suite en utilisant des briques. Tous les murs sont actuellement peints en blanc.



La rue de la Fusion, qui relie les villages « hauts » de Petit-Hallet et Grand-Hallet, a vu ces dernières années se construire de nouvelles villas, si bien que les deux villages ne sont plus séparés que par quelques prairies dépendant de la ferme-château (ferme War-nant) de Grand-Hallet.



De l'autre côté du village, au carrefour formé par la rue des Caiades et la rue de Wansin, une belle maison ancienne fraîchement peinte, attire les regards



par la présence de ses volets battants verts renforcés d'un Z blanc, ainsi que par sa décoration florale.

Le « bas » du village n'est pas en reste. Rue Joseph Triffaux, au numéro 4, s'élève une maison de quatre travées sur un niveau et demi, dont le matériau principal est la pierre de silex. Les encadrements des baies et les angles des murs sont en briques rouges. La façade est partiellement couverte de lierre. Une petite niche abritant une statue de la Vierge s'ouvre à l'étage au niveau de la troisième travée en partant de la gauche.



Au numéro 9 de la même rue, une ancienne petite ferme a été remarquablement rénovée.



Les maisons de cette rue ont été très bien restaurées et la rue est avenante. Elle permet de rejoindre Orp-le-Grand par les hauteurs.

Place communale, au numéro 1, une petite maison peinte, en retrait derrière des annexes, ne manque pas de charme.



La place communale est avant tout un carrefour situé au bas de la rue du Milieu, et n'a guère l'aspect d'une place. Les *Amis Réunis* de Petit-Hallet y ont ins-

tallé des jeux à proximité du pont qui enjambe le ruisseau de Henri-Fontaine. Il s'agit donc avant tout d'un endroit convivial où les villageois peuvent se retrouver tous les derniers dimanches du mois, d'avril à octobre.



De l'autre côté de la place communale, vers Grand-Hallet, débute la rue Constant Deville. Au numéro 3 de cette rue se trouve une ancienne ferme restaurée avec goût et bien fleurie à la belle saison. L'encadrement de la porte en pierre calcaire retient l'attention. Sous un linteau bombé à clé se trouve une baie d'imposte dont la traverse droite en calcaire porte le millésime 1771. Les autres ouvertures ont été remaniées et sont beaucoup plus récentes.



L'ancienne grange recouverte de vigne vierge brille de mille feux dès que l'automne se présente, donnant à l'endroit un aspect enchanteur.



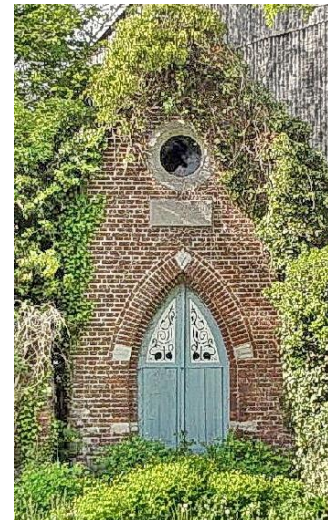
PETIT-HALLET

Les chapelles et monuments

1. La chapelle Degive



Située entre les numéros 5 et 6 de la rue de la Fusion, la petite chapelle néo-gothique de plan rectangulaire a été érigée à cet endroit en 1888 par la famille Degive, qui était propriétaire de la ferme voisine. Elle est constituée de briques et quelques pierres calcaires. Son toit est en éternit. Elle est actuellement envahie par des pousses de lierre qui en masquent une grande partie. La porte en arc brisé est surmontée d'un oculus en pierre moulurée, caché par le lierre. Sous l'oculus se trouve une plaque de calcaire portant l'inscription :



DÉDIÉ À MARIE IMMACULÉE
PAR LA FAMILLE DEGIVE
1888

Une restauration de la chapelle et la taille du lierre seraient les bienvenues.

2. La chapelle de l'Enfant-Jésus de Prague

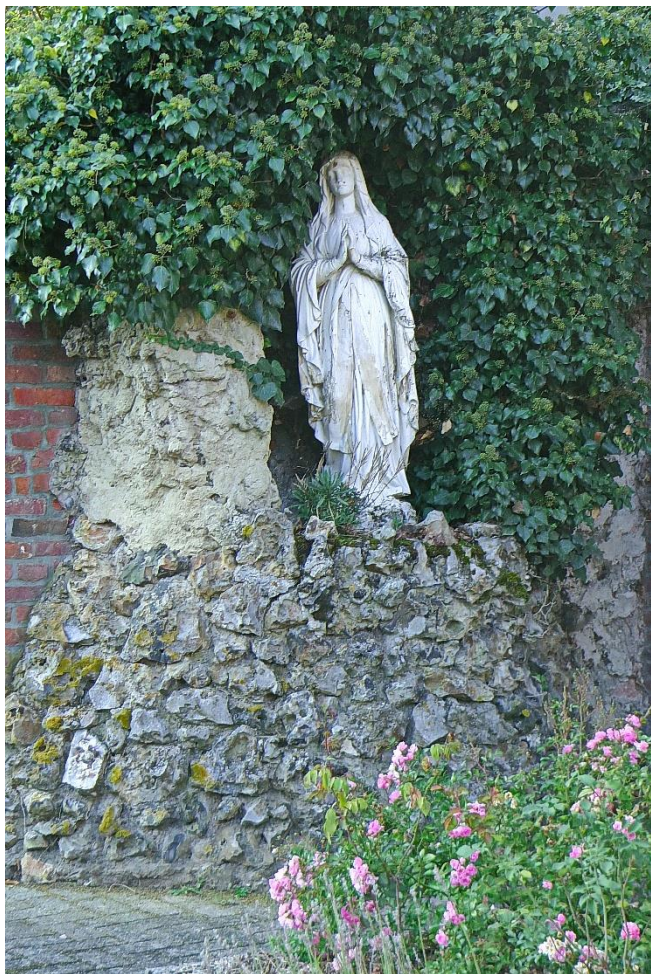


Située à côté du numéro 19 de la rue Joseph Trifaux, une petite chapelle en briques, surmontée d'une croix, abrite une statue de l'Enfant-Jésus de Prague.



3. La grotte de Lourdes du presbytère

Dans le jardin du presbytère est érigée contre le mur une représentation de la grotte de Lourdes avec une statue de la Sainte Vierge.



4. La plaque aux morts de la guerre 14-18

La plaque commémorative des soldats petithalletois morts pour la patrie lors de la guerre 1914-1918 se trouve sur le mur à gauche de l'escalier menant à l'église Saint-Lambert, rue Maria Gilles.



En hommage aux deux victimes, *Constant-Grégoire Deville* et *Joseph Triffaux*, les rues du bas du village aboutissant à la Place communale portent leurs noms.

5. La stèle aux victimes de la guerre 40-45

Un monument aux morts de la guerre de 1940-1945 a été érigé après la grande courbe de la rue des Caiades à la sortie du village.



Caché derrière deux buissons, sous de grands arbres, le monument rend hommage aux soldats

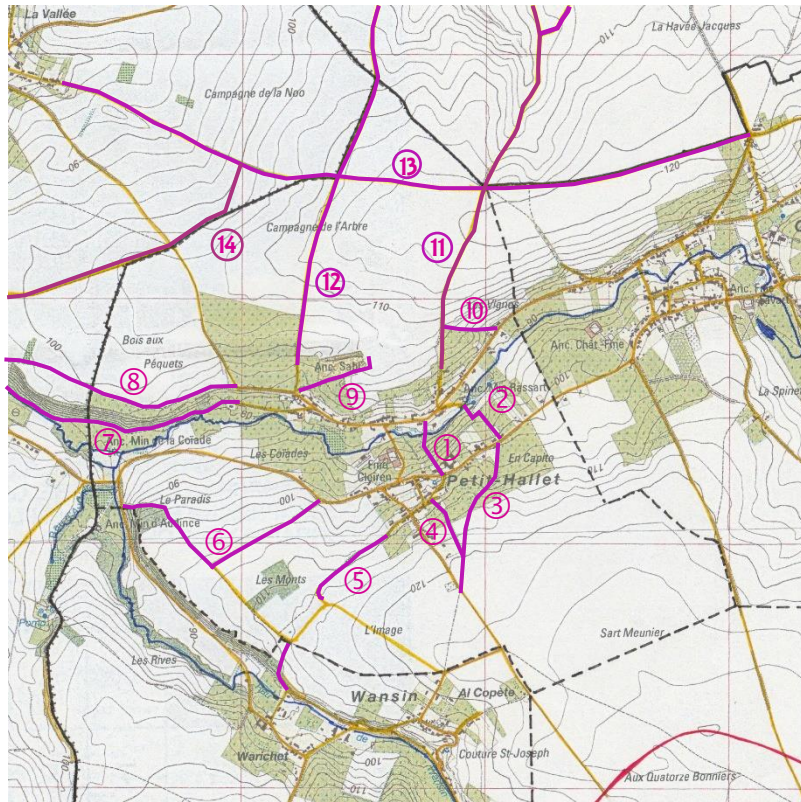
belges morts pour la patrie à cet endroit le 12 mai 1940 lors d'âpres combats.



PETIT-HALLET

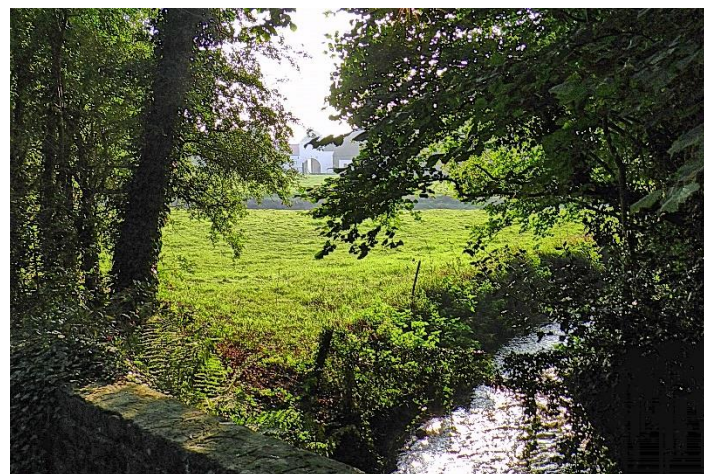
Les chemins, sentiers et venelles

Le village de Petit-Hallet compte de nombreux sentiers et venelles qui permettent aux piétons de se rendre facilement d'un point à un autre du village ou de rejoindre les villages voisins. Sur la carte ci-dessous, ces sentiers apparaissent en pourpre.



Le sentier marqué ① sur le plan relie le haut et le bas du village, parallèlement à la rue du Milieu. Il débute à la chapelle Degive sur la rue de la Fusion et rejoint la rue Constant Deville. Il s'agit d'un agréable sentier empierré, parfois herbeux, mais très praticable car très utilisé, qui prend l'aspect d'un chemin creux sur une partie de son parcours. Il traverse le ruisseau de Henri-Fontaine sur un petit pont et débouche sur la rue Deville en traversant le cadre enchanteur d'un beau jardin bien entretenu. Ce sentier est très ancien. Autrefois, il était la liaison principale entre le haut et le bas du village et était suffisamment large pour autoriser le passage des chariots. Il est clairement visible sur les anciennes cartes de Ferraris.

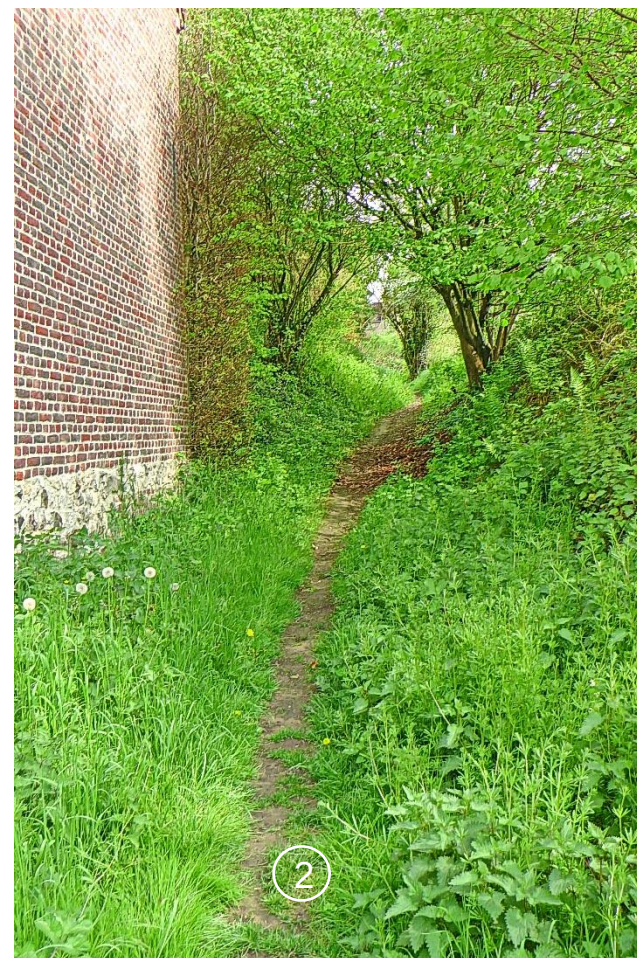




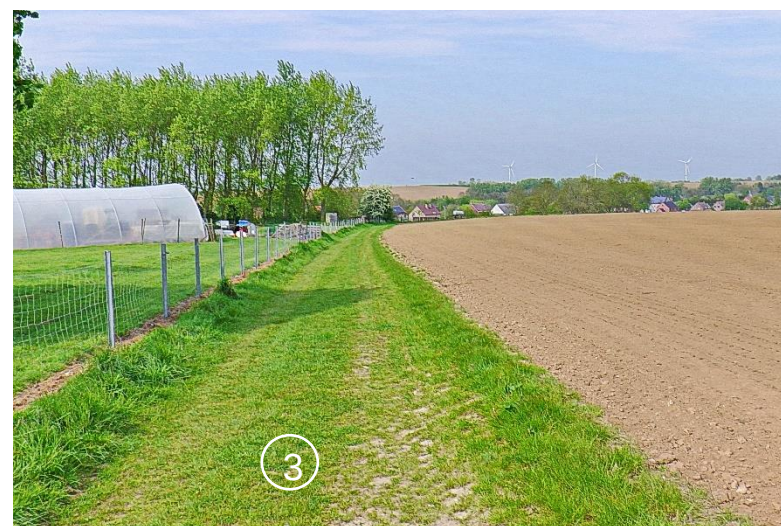
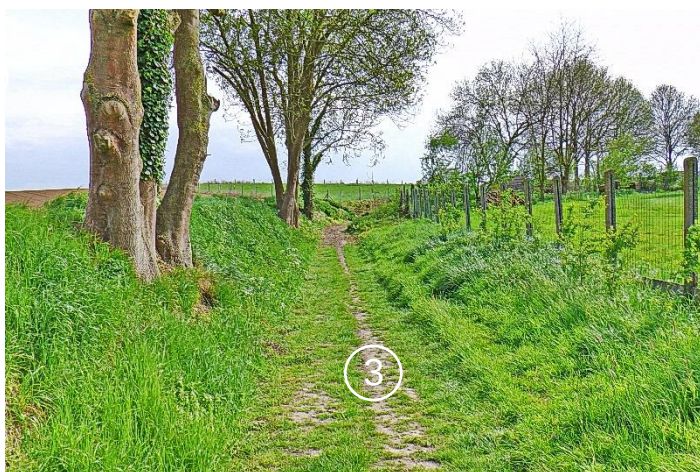
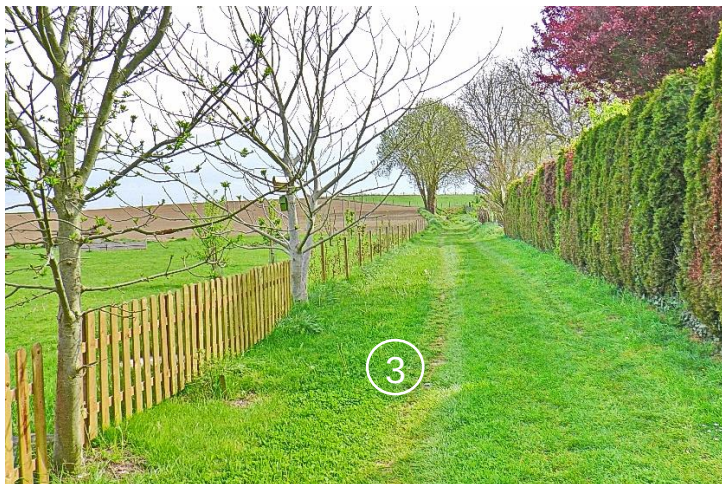
Le sentier repris en ② sur le plan relie également le haut au bas du village, un peu plus à l'est que le précédent. Il est moins utilisé, et sa moindre qualité en est la preuve. Il débute rue de la Fusion à hauteur de l'arrêt de bus à côté du numéro 13, et longe d'abord le mur de la propriété.



Passant sous un portique destiné à porter les fils alimentant en électricité la clôture du pré voisin, il traverse ensuite une zone de prairies et aboutit sur le pont jeté sur le ruisseau de Henri-Fontaine à l'extrémité de la rue du Moulin Rassart, non loin de celui-ci.



Le chemin ③ démarre rue de la Fusion, pratiquement en face du précédent, passe en chemin creux derrière les propriétés puis s'élève progressivement vers la rue de Wansin.



Le chemin ③ rejoint la rue de Wansin dans les campagnes au-delà du cimetière de Petit-Hallet.



Le sentier ④, beaucoup plus étroit, permet de relier l'église Saint-Lambert au haut de la rue de Wansin. Situé en contrebas de talus couverts de fleurs sauvages, il est particulièrement pittoresque. Sur la fin de son parcours, le sentier ④ rejoint le chemin ③ peu avant de rejoindre la rue de Wansin.

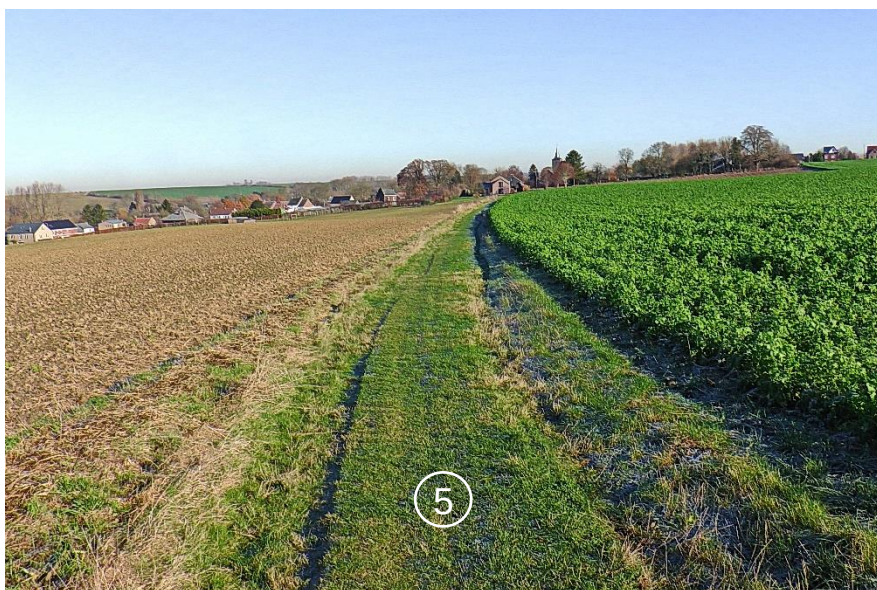




À l'endroit où ce sentier rejoint le chemin ③, une très belle vue sur le village de Grand-Hallet se dégage vers l'Est.



La rue Arsène Flaba se prolonge par le chemin agricole ⑤, au milieu des champs. Il est couvert d'herbes sur une grande partie. Lorsqu'il parvient à proximité du bois privé visible sur la photo du haut, il est revêtu de pierres goudronnées et tourne à gauche pour rejoindre un chemin de remembrement bétonné, qui permet de se rendre au lieu-dit *Les Monts*.



En y empruntant le chemin bétonné, puis en continuant tout droit sur un chemin empierré goudronné

à l'endroit où le chemin de remembrement tourne à droite, on peut accéder à un petit sentier qui descend fortement vers la vallée et permet de rejoindre facilement la rue des Monts dans le village de Wansin.



Le chemin agricole empierré ⑥ permet de relier Petit-Hallet aux anciens moulins d'Audince et de la Caïade, et de là à Orp-le-Petit.



Débutant à proximité de la stèle élevée à la mémoire des victimes de la guerre 1940-1945 sur la rue des Caïades, le chemin traverse les champs jusqu'à sa rencontre avec le chemin qui emprunte le tracé de l'ancienne voie de Liège qui, au moyen âge, était une voie importante qui reliait Nivelles à Liège. Ce chemin était probablement à l'origine un ancien diverticule romain.



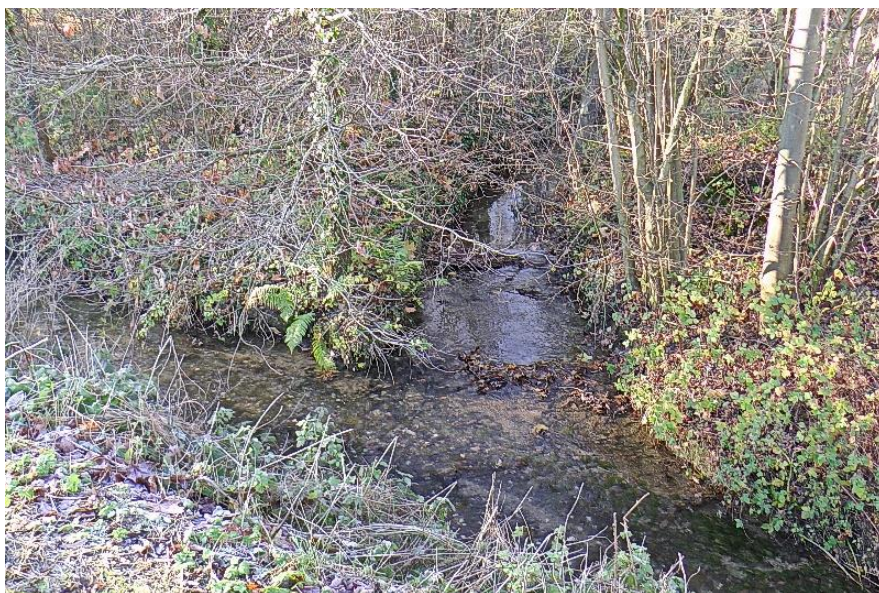
Vers la gauche, il est bétonné et conduit à Wansin en passant par le lieu-dit *Les Monts*.



Vers la droite, il est couvert d'herbes et est souvent humide. Il traverse alors le lieu-dit *Le Paradis*, puis descend dans la vallée du ruisseau de Wansin.



Il débouche sur la rue d'Orp, à proximité du confluent entre le petit ruisseau d'Audince (au centre de la photo) et le ruisseau de Wansin (qui s'écoule de gauche à droite). Cette zone a été classée en zone verte par la ville de Hannut, car la flore y est particulièrement intéressante.

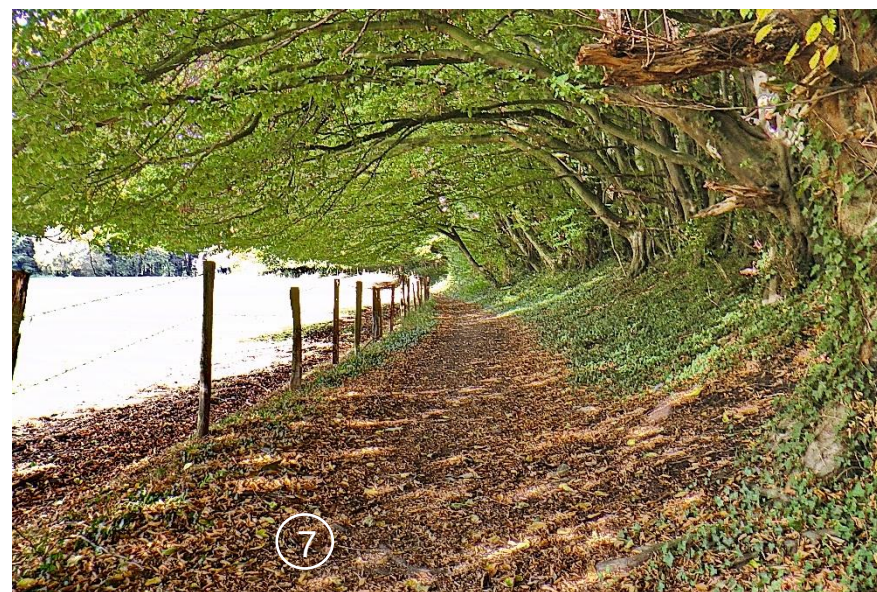


Quelques dizaines de mètres plus bas, le ruisseau de Wansin passe sous le pont de la rue Joseph Jadot qui conduit à Orp-le-Petit, puis rejoint le Henri-Fontaine, à proximité de l'ancien moulin de la Caïade.

Le sentier ⑦ qui prolonge l'étroite rue Sous-les-Monts est certainement une des plus belles promenades qu'il est possible de faire à Hannut. En effet, la rue traverse d'abord de vastes prairies, au milieu desquelles s'écoule le ruisseau du Henri-Fontaine bordé de peupliers.



Au niveau de la dernière maison, la rue se transforme en un agréable sentier. Celui-ci surplombe légèrement le ruisseau du Henri-Fontaine qui serpente dans les prés du côté gauche, tandis que le sentier s'allonge au pied d'une colline qui ne tarde pas à se couvrir d'arbres du côté droit.

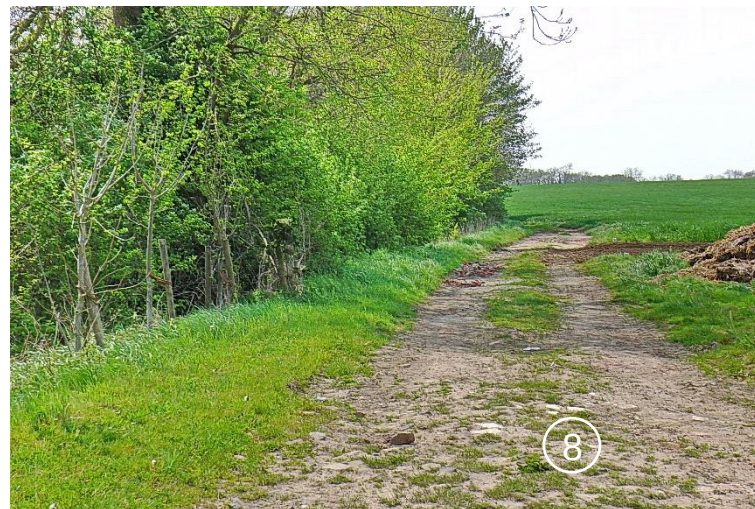


Plus loin, le sentier s'étire sous les branches des arbres de la colline, qui forment alors un petit bois, et l'ancien moulin de la Caïade fait son apparition au fond des prés.

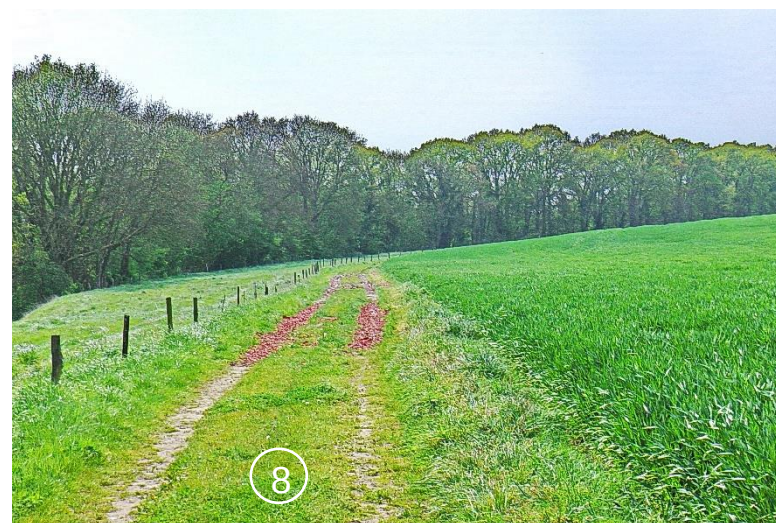


Le sentier continue alors en direction d'Orp-le-Petit où il longe le ruisseau et traverse l'endroit où est organisé chaque année au mois d'août le grand motocross de la Petite-Gette. En continuant jusqu'à Orp-le-Petit, il est possible de revenir vers Petit-Hallet par le sentier ⑧ décrit ci-dessous.

Le chemin ⑧ prolonge en ligne droite la rue Joseph Triffaux au moment où celle-ci oblique brusquement à droite dans les champs pour se diriger vers Orp-le-Grand.



Parallèle au sentier ⑦ précédent, il se trouve cette fois au milieu des champs, au-dessus des bois qui occupent la colline.



Un court instant, il est possible d'apercevoir à gauche le tracé sinueux du ruisseau en contrebas.

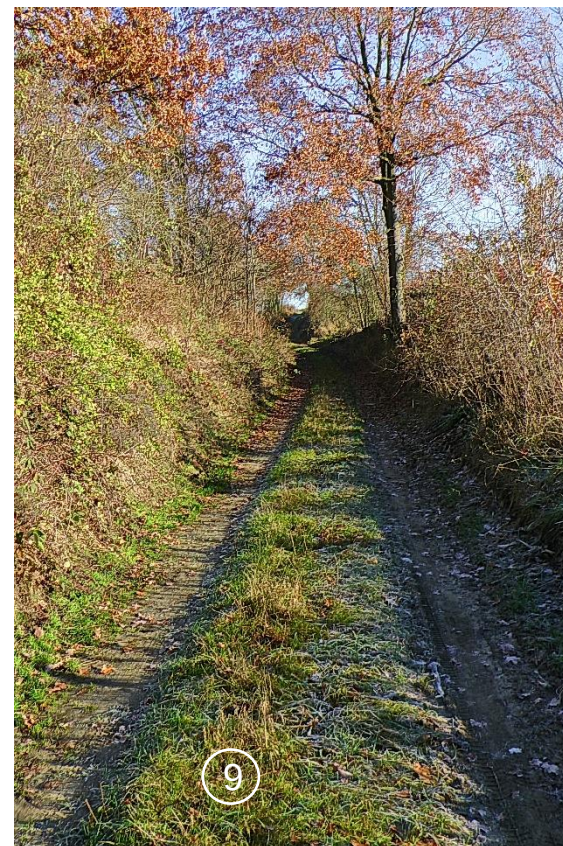


Par la suite, le sentier parvient à Orp-le-Petit en passant au-dessus des terrains où est organisé le grand motocross de la Petite-Gette, puis il descend

vers la rue Joseph Jadot à Orp-le-Petit, qu'il rejoint non loin du château rose. En tournant à gauche dans cette rue, il est possible de rejoindre le sentier ⑦ de Petit-Hallet en prenant à gauche juste avant le Pont des Oies sur le ruisseau de Henri-Fontaine.

Le chemin ⑨ débute à proximité du carrefour de la rue Joseph Triffaux et de la rue de l'Arbre Sainte-Barbe, où il existait autrefois une chapelle dédiée à sainte Barbe. Ce chemin, aujourd'hui couvert d'herbes, conduisait à la sablière qui se trouvait autrefois à cet endroit.

Aujourd'hui, la fosse de la sablière a été comblée et transformée en un champ. Son emplacement est



trahi par le carré d'arbres qui encadraient la sablière.



La vue vers le village de Petit-Hallet, en particulier vers l'église, est de toute beauté depuis cet endroit.

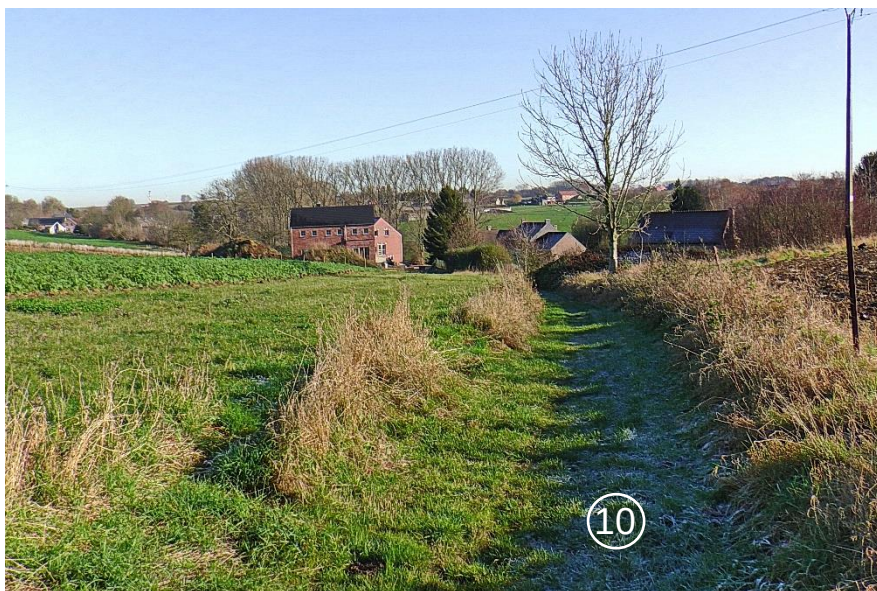


L'église sur la colline d'en face y prend des airs mystérieux dans les brumes automnales.

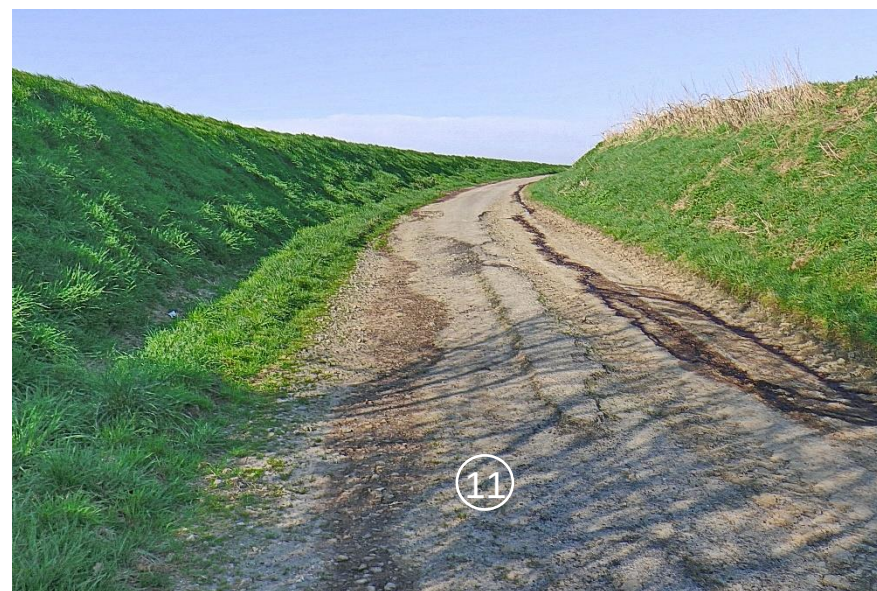
Le sentier ⑩ couvert d'herbes relie la rue de Lincen à la rue Sous-les-Prés, en passant derrière les habitations de la rue Sous-les-Prés.

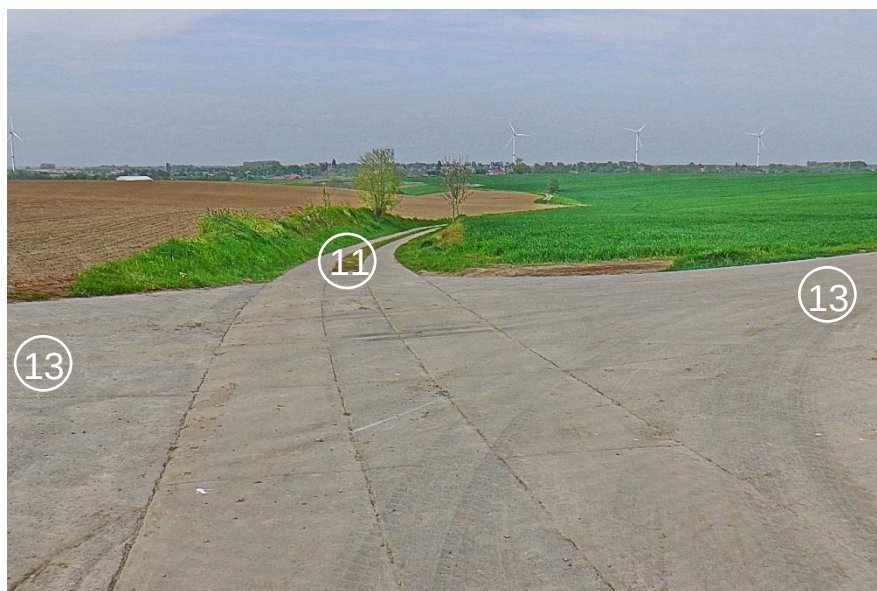


Autrefois, ce sentier se prolongeait de l'autre côté de la rue de Lincen vers la sablière, mais aujourd'hui cette partie est charruée. En parcourant le sentier, il est possible de profiter de la vue portant vers Grand-Hallet, sur la colline d'en face.



Le chemin (11) est le prolongement de la rue de Lincent. Après les dernières maisons de la rue, il est réservé à la circulation agricole ainsi qu'à celle des piétons, cyclistes et cavaliers. Dans sa partie basse, il est asphalté et son revêtement est fortement dégradé à l'endroit où il tourne légèrement vers la droite. Plus haut, il est bétonné suivant deux pistes étroites séparées par une bande herbeuse, et croise l'ancienne chaussée romaine secondaire (13) qui reliait Nivelles à Tongres. Son prolongement conduit à Lincent.

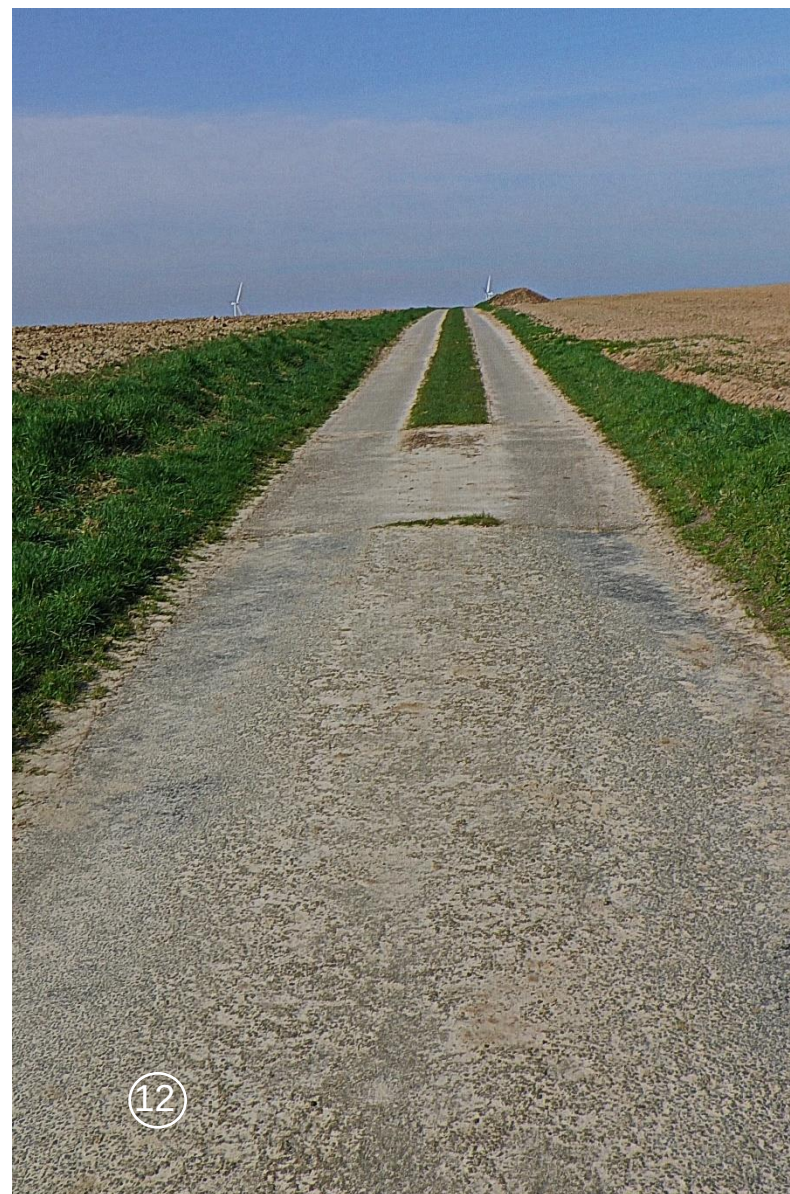




L'ancienne chaussée romaine ⑬ est également bétonnée suivant le même modèle et réservée à la circulation des véhicules agricoles ou non motorisés. Située sur la ligne de « crête », elle procure de belles vues vers Lincent et vers Orp et au-delà.

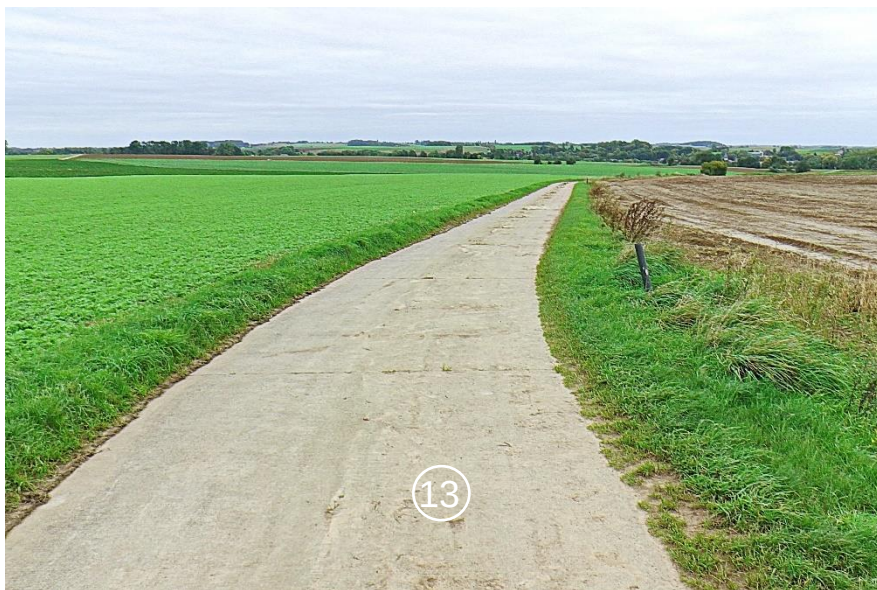


Le chemin ⑫ est le prolongement de la rue de l'Arbre Sainte-Barbe. Au-delà des maisons, le chemin est réservé au trafic agricole et aux usagers non motorisés. Pendant une bonne partie de la montée, la route est asphaltée. Peu avant le sommet, elle est bétonnée en deux pistes séparées par une bande herbeuse et rejoint le chemin ⑬.



Le chemin ⑫ croise alors le chemin ⑬ et continue en direction de la rue d'Orp-le-Grand à Lincent.

À partir du carrefour, le chemin ⑬ pénètre sur le territoire d'Orp-le-Grand. Pendant quelques centaines de mètres, il est bétonné sur toute sa largeur. Après le virage vers la droite, il prend l'aspect d'une vieille route constituée de gros pavés, envahie d'herbes folles en son milieu : c'est la rue Cyrille Dewael, qui permet de rejoindre facilement l'église romane d'Orp-le-Grand.



À une courte distance du virage à droite sur la rue Cyrille Dewael, le chemin ⑭ entièrement couvert d'herbes démarre vers la gauche et, après un virage à droite, longe la limite des anciennes communes d'Orp et de Petit-Hallet. Par temps humide, le chemin présente quelques ornières remplies d'eau. Il croise ensuite la rue Joseph Triffaux, qui devient rue de Thisnes à Orp. Après le carrefour, il est alors bétonné (mais toujours réservé au trafic lent) et devient la rue de Montenaeken à Orp-le-Petit.



PETIT-HALLET

La vallée du ruisseau de Henri-Fontaine

Ayant pris sa source à Cras-Avernas, le ruisseau de Henri-Fontaine traverse d'abord Bertrée, Avernas-le-Bauduin puis Grand-Hallet. Il pénètre ensuite sur le territoire de Petit-Hallet, à mi-longueur de la rue Sous-les-Prés. La position du ruisseau au milieu des prés se repère aisément par la rangée de peupliers qui l'accompagnent.



Quatre cents mètres en aval, le ruisseau est détourné pour former un bief, qui alimentait autrefois la

roue à augets d'un moulin. Des documents indiquent que Petit-Hallet possédait un moulin à *guède* en 1460. La *guède* est une plante tinctoriale, plus connue sous le nom de *pastel*, dont on produisait l'indigotine, colorant utilisé dans la teinture en bleu. Rien ne prouve que le moulin à guède se trouvait déjà à cet endroit, mais la carte de Ferraris datant de 1770-1775 montre l'existence d'un moulin sur le bief.



La construction du moulin encore visible de nos jours, connu sous le nom de *moulin Rassart*, date de 1816. Une brique encastree dans le mur, hélas très peu visible, porte cette date. Selon le *plan cadastral parcellaire* établi en 1860 par *Philippe Christian Popp*, il y avait à cet endroit un moulin à farine, qui était détenu par les meuniers François et Joseph Feront. Le moulin était relativement petit et construit en pierres. La photo ci-dessous montre l'état du moulin en 1981.



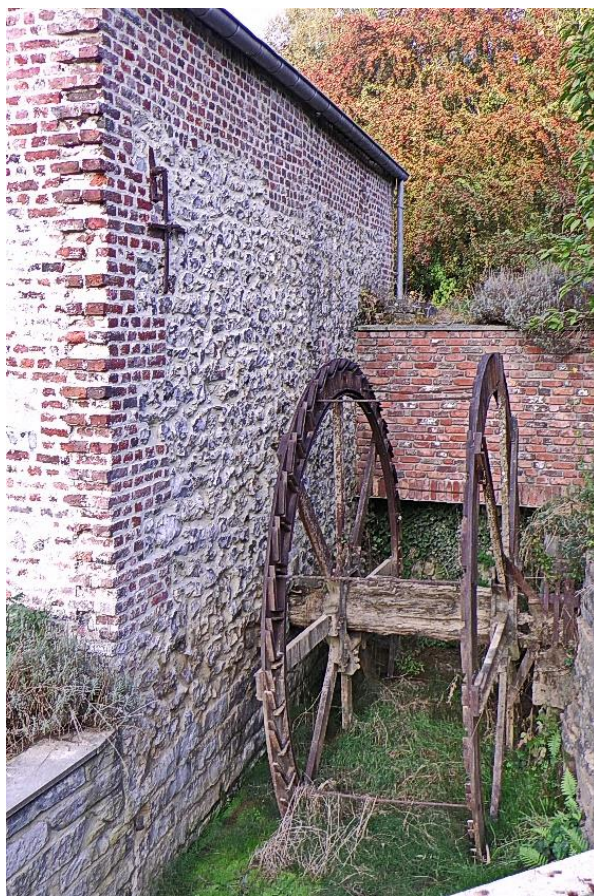
Depuis, il a été rehaussé à l'aide de briques. Il se trouve le long du bief.



Le bâtiment fait aujourd'hui partie de la propriété de Monsieur et Madame *Michel Degroef*, qui l'ont acheté ainsi que sa grange et les étables annexes en 1999. Après une profonde restauration, l'ancienne grange et les anciennes étables du moulin ont été transformées en une belle habitation pleine de charme. L'ancien moulin a été conservé dans l'état où il se trouvait en 1999. Le mécanisme du moulin est toujours présent à l'intérieur du bâtiment.



La roue à augets située à l'extérieur est fortement dégradée et rouillée, et il ne coule plus d'eau dans le bief, comme le montre la photo du bas à droite. Dorénavant, le ruisseau de Henri-Fontaine quitte le bief peu avant le moulin et retrouve son lit en formant une belle chute d'eau dans le jardin.

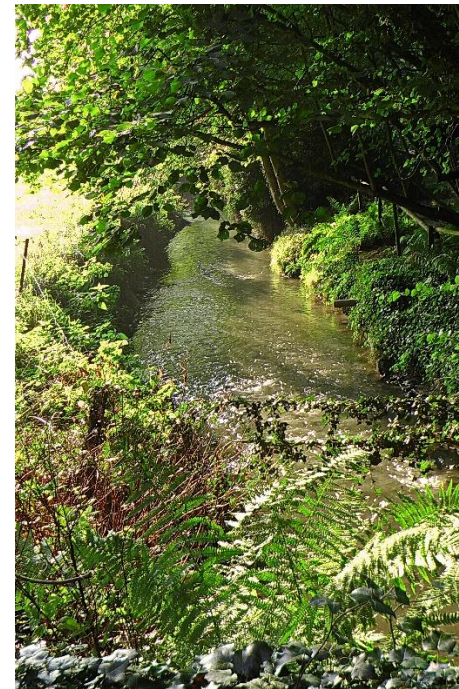




En aval du moulin, il ne coule plus dans le bief qu'un petit filet d'eaux usées.



Le ruisseau de Henri-Fontaine s'écoule paisiblement quelques mètres plus au sud. Il est enjambé par un pont qui conduit à la dernière maison de la rue du Moulin Rassart, située sur la rive gauche. C'est à cet endroit qu'aboutit le sentier ② décrit au chapitre précédent.



Le ruisseau continue son parcours à l'arrière des habitations des rues du Moulin Rassart et Constant Deville. En empruntant à gauche, avant le numéro 5 de la rue Deville, le sentier ① qui ramène à la chapelle Degive, il est possible d'observer le ruisseau qui serpente au fond des jardins puis se dirige vers la rue du Milieu en longeant les prairies qui descendent des rues de la Fusion et des Caïades.

Une centaine de mètres plus loin, le ruisseau recevait autrefois les eaux d'un affluent issu de la fontaine située en contrebas de l'église, rue Maria Gilles, comme cela est bien visible sur la carte de Ferraris ci-devant. Ce ru disparaît aujourd'hui dans les égouts. Pendant longtemps, les eaux de la source ont abreuvé les villageois. Aujourd'hui, les eaux ne sont plus potables.



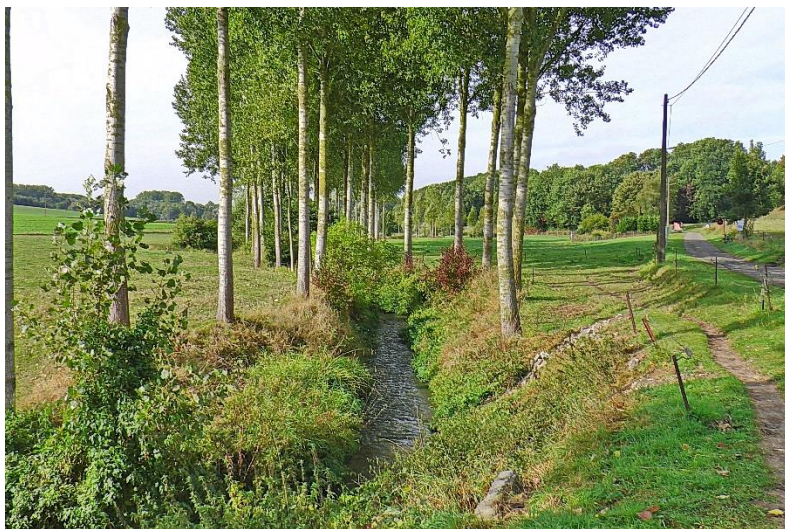
À proximité, on peut observer les murs de silex de la maison du numéro 1 de la rue Maria Gilles, au pied de la tour de l'église, et l'aire de jeux aménagée par les *Amis Réunis*.



Parvenu à hauteur de la Place Communale, le ruisseau se glisse sous le pont de la rue du Milieu, longe l'aire de jeux puis arrose le fond des jardins des maisons de la rue Triffaux, puis de la rue Sous-les-Monts.



Enfin sorti du village, il retrouve les prés et ses fidèles peupliers.



Un kilomètre plus bas, le cours s'accélère et le ruisseau présente de nombreux méandres lorsqu'il se heurte au flanc droit plus escarpé de la vallée.



Par la suite, il se partage en deux. Le cours principal oblique maintenant vers le sud pour atteindre son point de confluence avec le ruisseau de Wansin, qui vient de recevoir à moins de cent mètres de là les eaux du ruisseau d'Audince.



Un bief continue directement vers l'ouest pour longer l'ancien moulin de la Caïade, dont les

bâtiments datent de 1841. Selon le *plan cadastral parcellaire* établi en 1860 par *Philippe Christian Popp*, il y avait à cet endroit un moulin à farine, qui était détenu par le meunier Jean-François Remy.



Au fond de la cour, les anciennes étables et l'ancienne grange en briques peintes et calcaire forment un vaste bâtiment dont le toit est en tuiles rouges. La porte rectangulaire de gauche est encadrée de calcaire, celle de droite de briques. La porte de la grange présente un arc en anse de panier en briques sur chant. Les bases des piédroits sont en calcaire. Les murs présentent très peu d'ouvertures.



À droite, l'ancien moulin, également peint en blanc, présente des ouvertures irrégulièrement disposées dans des murs constitués partiellement de pierres, partiellement de briques. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont protégées par des grilles en fer forgé. Le toit est en ardoises. Le bâtiment est en bon état et est à présent meublé comme une maison. L'ancien mécanisme de transmission en fonte est intégré dans le salon. Pendant la Première Guerre mondiale, les moulins ne pouvaient tourner que suivant des horaires très précis. Le reste du temps, ils étaient plombés. Malgré cela, un des fils Rosillon parvenait à faire tourner clandestinement le moulin

qui appartenait à ses parents.



À droite du moulin se trouve une annexe couverte de tuiles rouges, aménagée en habitation.



La grande roue à aubes, située à l'arrière du moulin sur le bief du ruisseau, était animée par le bas par le courant de l'eau. Elle est aujourd'hui en très mauvais état et inutilisable. Elle est généralement cachée par les arbustes situés au fond du pré qui longe la propriété.



En hiver, lorsque les arbres ont perdu leurs feuilles, il est possible de l'apercevoir à l'arrière du moulin et de se rendre compte de son état de délabrement.



Si la curiosité pousse le promeneur à remonter le cours du ruisseau de Wansin sur quelques dizaines de mètres, il pourra apercevoir au milieu des bois la silhouette voisine de l'ancien moulin d'Audince, situé autrefois sur le territoire de Wansin (une partie du logis se trouve même sur le territoire de Jandrain).



L'existence du moulin d'Audince est attestée dès le 15^e siècle. Autrefois, le ruisseau de Wansin ne longeait pas la rue d'Orp à cet endroit, mais faisait un grand coude vers l'actuelle station de captage de la Société Wallonne des Eaux de Jandrain. Un bief, aujourd'hui disparu, alimentait le moulin. C'était un mou-

lin à farine. Il diminua d'importance à la suite du tremblement de terre du 18 septembre 1692. Le débit du ruisseau se réduisit à un sixième de ce qu'il était auparavant, si bien que le moulin devint inutilisable. Le bâtiment actuel, en briques peintes et calcaire, date de la première moitié du 19^e siècle. C'est aujourd'hui une propriété privée.



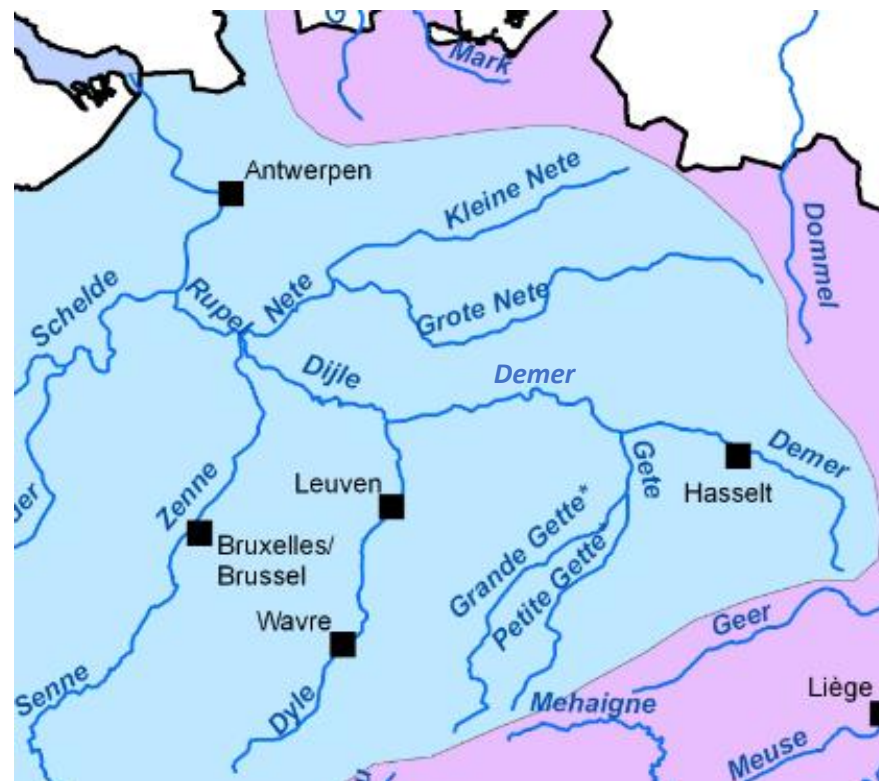
Le logis, partiellement visible depuis la rue, comporte trois travées sur deux niveaux. Son toit est en tuiles. La porte rectangulaire est en calcaire et se trouve sur un perron de cinq marches, flanqué de deux jours de caves. L'aile gauche, perpendiculaire au logis, n'est pas visible depuis la rue. C'est là que

se trouvait le moulin. Le bâtiment conserve côté cour des baies rectangulaires en calcaire, irrégulièrement posées. Côté ruisseau, le soubassement est en pierre de silex. Le bief a été comblé et l'ancienne roue à augets a été démontée en 1981. L'ancien dispositif d'amenée d'eau par le dessus avait déjà disparu à cette date.



Après avoir reçu les eaux du ruisseau de Wansin, le ruisseau de Henri-Fontaine contourne le moulin de la Caiade et rejoint le bief pour se diriger vers l'ouest et pénétrer sur le territoire d'Orp-le-Petit. Deux kilomètres plus bas, ses eaux se mélangent à celles de la Petite Gette. Il leur reste encore un long trajet à parcourir pour rejoindre la Grande Gette et ainsi for-

mer la Gette (Gete), puis se jeter dans le Démer (Demer), la Dyle (Dijle), le Rupel, l'Escaut (Schelde) et enfin la mer du Nord.



PETIT-HALLET

Les commerces et les artisans

Petit-Hallet a toujours été essentiellement une commune agricole, principalement orientée vers la culture céréalière et l'élevage sur les prés humides bordant le ruisseau. Ces activités donnaient autrefois du travail à beaucoup de monde. De nos jours, l'agriculture demande beaucoup moins de main-d'œuvre, et la plupart des habitants travaillent en dehors du village.

Il n'y a jamais eu d'industrie à Petit-Hallet, si ce n'est l'exploitation d'une sablière au nord du village. Autrefois, des mines de craie qui servaient à amender les terres en calcaire (le *marnage*) ont été exploitées de manière artisanale. Les galeries ont servi au 19^e siècle à la culture de champignons. Aujourd'hui, la totalité des galeries s'est écroulée et plus personne ne sait exactement où elles se trouvaient.

Autrefois, des petits magasins et de nombreux cafés ont existé dans le village. Tous ont disparu aujourd'hui.

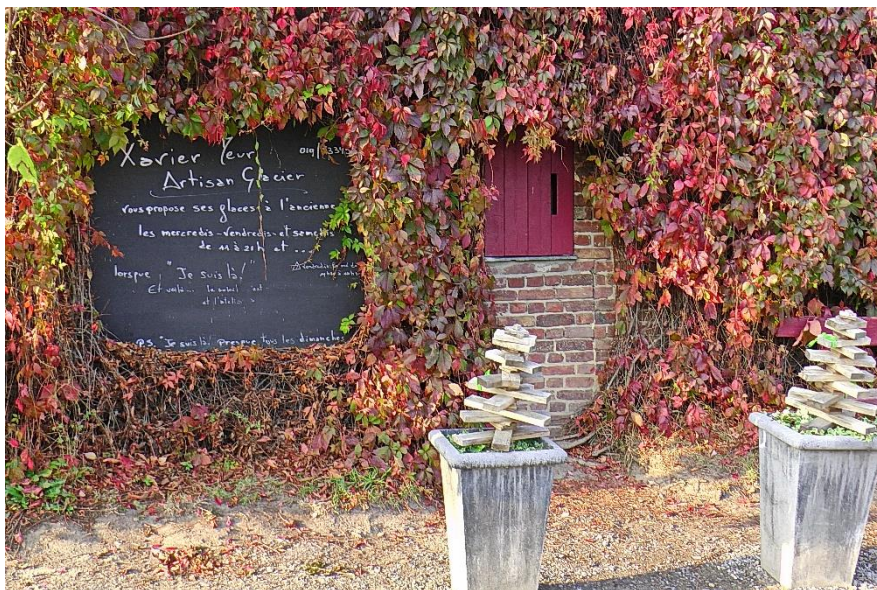
Il reste cependant encore un magasin à Petit-Hallet. Après cinq années comme mécanicien chez un importateur de machines de jardinage, *Luc Devos* s'est installé en 1978 à Petit-Hallet, rue de Wansin au numéro 5. Au fil des années et du développement de l'entreprise, en 1990, fut créée la S.A.

Green Machine. La salle d'exposition fut agrandie et, surtout, l'atelier fut équipé en outillages modernes afin de répondre au mieux aux besoins d'une clientèle en



continuel développement. Green Machine S.A. sélectionne et teste pour tous ses clients des produits de qualité aux meilleurs prix.

Dans un autre domaine, après une première carrière comme photographe de presse, *Xavier Meur* s'est installé en 2004 rue de la Fusion au numéro 11 comme artisan-glacier « à l'ancienne ». Pas d'enseigne ni de signe extérieur visible, seulement un panneau noir mentionnant son nom et son activité sur le mur de l'ancienne ferme qu'il habite aujourd'hui. Chaque semaine, Xavier Meur confectionne plus d'une cinquantaine de glaces différentes. Lorsque le



panneau « *Je suis là* » est affiché, il n'est pas possible de ne pas s'arrêter pour en déguster une. La seule difficulté est de déterminer quel parfum choisir dans la longue liste proposée.

Impossible de rater l'endroit en automne, il brûle de mille feux sous ses vignes vierges flamboyantes.



Presque en face, au numéro 10A, Monsieur *Albert Vanesse* accueille avec plaisir les visiteurs parmi ses ruches. Couvains naissants, larves, œufs, pollen, propolis, nectar..., tout cet univers est mis à portée de vos connaissances. Miel garanti naturel !



Installé au numéro 1 de la rue des Caïades, *Vincent Taburiaux* est ferronnier-chaudronnier depuis 1991. La plupart de ses réalisations sont des pièces uniques et sur mesure, en d'autres mots de l'artisanat. C'est lui qui a notamment réalisé les panneaux indiquant la présence des jeux sur le territoire du village. Son vaste atelier se trouve à l'arrière, sur la rue Saint-Lambert.



Enfin, au numéro 12 de la rue Sous-les-Prés, *Marc Clément* est menuisier et peut réaliser tout type de châssis (en bois, aluminium ou PVC), des meubles de cuisine, des placards ou des meubles sur mesure. Il peut également installer des planchers, des plafonds en bois, des cloisons légères, des escaliers...



PETIT-HALLET

Les activités des Amis Réunis de Petit-Hallet

Depuis toujours, la vie associative est importante à Petit-Hallet. En 1910, alors que le village ne comptait que 463 habitants, il n'existait pas moins que huit cafés où se réunissaient les habitants du village. Juste avant la guerre de 1940, il existait encore deux sociétés de comédiens amateurs qui, comme on disait à l'époque, « jouaient des concerts ». Les représentations faisaient souvent salle comble. À cette époque, les fêtes et les kermesses se déroulaient dans les bistrotts. Certains d'entre eux engageaient des musiciens pour créer l'ambiance et pour faire danser les villageois et villageoises.

Quelques années plus tard, les cafés disparurent progressivement. En 1961, un *comité des fêtes* prit le relais. C'est ainsi que naquit l'ASBL *Les Amis Réunis*. Sous la houlette des différents comités, les kermesses repartirent de plus belle et les Petits-Halletois virent se succéder chapiteaux, hélicoptère, autocross, jumping, démonstration de sauvetage, cascadeurs, fêtes militaires, cabaret, jeux populaires, théâtre sous chapiteau, courses cyclistes pour amateurs...

Aujourd'hui, il y a 400 habitants mais plus aucun café où les villageois pourraient se réunir. Par contre, il y a la *Salle des Amis Réunis* située au numéro 12 de la rue de Wansin, qui fut aménagée dans l'ancienne salle de classe après la fermeture de l'école communale, qui eut lieu peu après la fusion de Petit-Hallet avec Grand-Hallet et Wansin en 1964.



Une scène fut aménagée en hauteur pour pouvoir organiser des spectacles de qualité. Des toilettes, un bar et une cuisine complètent l'ensemble du côté droit.

Cette salle a pour objectif d'offrir aux villageois un lieu de rencontre ; elle est placée sous le signe de la convivialité, du respect et du savoir-vivre. Elle est mise à disposition tant des associations culturelles que des particuliers désireux de disposer d'un endroit vaste pour recevoir du monde.

La liste suivante des dernières activités organisées par les *Amis Réunis* n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais permettra de se rendre compte de la diversité de celles-ci.

En février, un souper permet de bien commencer l'année. Il varie d'année en année, souper « anti-crise », souper aux moules, souper raclette...

En avril, le déjeuner des Amis Réunis, à la française ou à l'anglaise, se clôture par une fabuleuse chasse aux œufs de Pâques.

En mai, la salle est mise à disposition des villageois pour réaliser la fête des voisins.

En juin, l'assemblée générale de l'ASBL se clôture par le verre de l'amitié.

Fin août, c'est la fête du village. Le programme varie d'une année à l'autre. En 2016, le samedi précédent, le char est passé dans les rues pour annoncer l'événement et a pris les inscriptions pour les jeux. Le samedi, la fête a commencé par une messe et une bénédiction avec dépôt de gerbes aux monuments. Elle a été suivie d'un apéritif et d'un barbecue géant et s'est terminée par une soirée dansante. Le dimanche, les courses de canards sur le ruisseau de Henri-Fontaine ont ravi l'assemblée, puis les petits et grands se sont adonnés aux « jeux en folie ». Les petits ont profité d'un château gonflable. Le bar a été ouvert pour tous.

En octobre 2016, les jeux ont été sortis dans le cadre de la promenade nature et patrimoine organisée par la Ville de Hannut.

Chaque année, en octobre, une marche ADEPS est organisée avec quatre parcours possibles (5, 10, 15 ou 20 km) dans les campagnes autour de Petit-Hallet, avec petite restauration et bar dans la salle.

Fin novembre, une activité différente chaque année (spectacle de clowns, de magiciens, d'animateurs, leçon de cuisine pour enfants, réalisation de bri-

colages...) suivie d'une dégustation de crêpes et boissons permet aux enfants sages d'attendre la visite du grand saint Nicolas.

En décembre, les seniors ne sont pas oubliés. Ici encore le programme change chaque année : organisation d'un goûter, avec ou sans animation, suivi ou non de jeux ; distribution de cougnous dans chaque maison abritant au moins une personne senior ; ...

Chaque occasion qui se présente trouve toujours des volontaires pour se mettre au travail et apporter à chaque villageois une bonne raison de vivre à Petit-Hallet. Que les Amis en soient mille fois remerciés !

Pour terminer, voici les coordonnées de la page web du comité :

<http://petithallet.be/>

Il est possible de prendre contact avec *Les Amis Réunis* en utilisant leur adresse e-mail :

petit.hallet@gmail.com

PETIT-HALLET

Bibliographie

Livres

Architecture rurale de Wallonie. 1989. *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut*. Pierre Mardaga, Liège, 234 p.

Collectif Logements. 2012. *Hannut à travers ses rues*. Collectif Logements Éditeur, Hannut, 188 p.

Delooz R. 2006. *Hannut et ses villages*. R. Delooz, Lonzée, 178 p.

De Seyn E. 1952. *Dictionnaire Historique et Géographique des Communes belges*. 3^e édit. Brepols S.A. Turnhout, 1564 p.

Jespers J.-J. 2011. *Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*. Racine, Bruxelles, 750 p.

Ministère de la Région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Division des Monuments, Sites et Fouilles. 1994. *Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 18/2 : Wallonie, Province de Liège, Arrondissement de Waremmes*. Pierre Mardaga, Liège, 360 p.

Ouvrage collectif. 1993. *Hannut : découverte de son patrimoine méconnu*. L'Essor hannutois, Brochure éditée à l'occasion de la Journée du Patrimoine en Région wallonne.

Ouvrage collectif. *Croquis panoramique de Hannut*. S.I. Hannut, Hannut, 90 p.

Piton E. 1936. *Histoire de Grand-Hallet et de Petit-Hallet*. Bulletin Archéologique Liégeois, tome LX, 265 p.

Vandy G. 1983. *L'ancienne famille brabançonne « de Halley » (Grand et Petit-Hallet)*. Revue « Le folklore brabançon » n° 237-238, p. 121 à 194.

Documents divers

Anonyme. 2008. Document-souvenir distribué lors de la venue de l'évêque Mgr Aloys Joustens lors du 250^e anniversaire de l'église Saint-Lambert de Petit-Hallet.

R.P. Hoeven. 1979. *Hannut à travers les siècles*. Notes stencillées, non publiées.

Vollont C. 1988. *Anecdotes et faits recueillis ou vécus par Vollont Célin*. Monographie destinée à ses descendants, non publiée.

Wauters R. (non daté). *Avernas-le-Bauduin, organisation administrative et judiciaire*. Notes stencillées, non publiées.

Sites WEB

Bibliothèque Royale de Belgique. 2015. *Carte Ferraris*. http://www.kbr.be/collections/cart_plan/ferraris/ferraris_fr.html. Consulté en novembre 2016.

Collectif. 2015. *Carte de Ferraris*. Wikipédia, l'encyclopédie libre. https://fr.wikipedia.org/wiki/ Carte_de_Ferraris. Consulté en décembre 2015.

CPDT. 2013. *L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon*. <http://cpdt.wallonie.be/fr/cont/les-plateaux-braban%C3%A7-et-hesbignon>. 2015, pp. 30-111.

Gurickx A. *Les Belges, leur histoire... et celle de leur patrie, la Belgique*. <http://www.histoire-des-belges.be/listes/ducs-de-brabant>, consulté en avril 2015.

Institut Royal du Patrimoine Artistique. 2008. *BALaT (bases de données)*. http://balat.kikirpa.be/photo_print.php, consulté en octobre 2016.

L'Avenir.net. 2014. *Xavier Meur, un artisan glacier à la recherche du vrai*. www.lavenir.net/cnt/dmf20140401_00457352, consulté en novembre 2016.

Les Amis Réunis de Petit-Hallet. (Non daté). *Histoire*. <http://petithallet.be/histoire/>, consulté en octobre 2016.

Les Amis Réunis de Petit-Hallet. (Non daté). *Petit-Hallet, Village du Jeu*. http://petithallet.be/village_du_jeu/, consulté en octobre 2016.

Molenecho's/Belgisch Molenbestand. 2011. *Moulin d'Audince*. www.molenechos.org/mlen.php?Adv-Search=1086, consulté en novembre 2016.

Molenecho's/Belgisch Molenbestand. 2011. *Moulin de la Caïade*. www.molenechos.org/mlen.php?Adv-Search=1062, consulté en novembre 2016.

Molenecho's/Belgisch Molenbestand. 2011. *Moulin Rassart*. www.molenechos.org/mlen.php?Adv-Search=1061, consulté en novembre 2016.

Fond de carte

Institut Géographique National. 2000. Hannut-Geer 41/1-2. 1 : 20 000, IGN Bruxelles.

Remerciements

Ce dossier n'aurait pas vu le jour sans le concours de nombreuses personnes qui ont bien voulu donner de leur temps pour chercher et fournir de la documentation, relire les textes, donner des conseils, prodiguer des encouragements... Grand merci à tous, et en particulier à Mme Christine Hainaut, à M. et Mme Doneux et à MM. Steve Barnes, Éric Bidaine, Joseph Cleiren, Léon Dassy, Michel Degroef, R.P. Marie-Pravin Ertz, Philippe Maurissen, Marc Slingeneyer, Daniel Vander-slycken et Georges Vollont.

Note importante à l'attention des propriétaires de biens photographiés

Pour des raisons pratiques évidentes, il ne nous a pas toujours été possible de contacter personnellement tous les propriétaires de biens dont les photographies figurent dans ce dossier. Si, pour quelque raison que ce soit, vous estimez qu'une photographie d'un de vos biens n'a pas sa place dans ce dossier, n'hésitez pas

à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be. La photographie litigieuse sera alors retirée du dossier dans les meilleurs délais. Merci pour votre compréhension.

Votre avis nous intéresse

Si vous désirez nous faire part de votre réaction après la lecture de ce dossier, si vous avez des renseignements complémentaires à nous transmettre, ou si vous avez décelé une erreur, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be.

Un grand merci d'avance.



